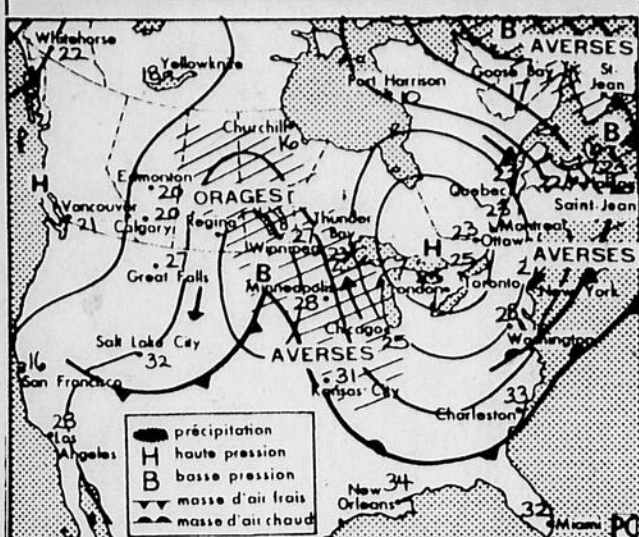


METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: ciel clair. Maximum, près de 23. Aperçu pour mardi: averse.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Laurentides: ensoleillé. Maximum, près de 25. Aperçu pour mardi: ennuagement.

Outaouais et Montréal: ensoleillé. Maximum, près de 26. Aperçu pour mardi: ennuagement.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum, près de 25. Aperçu pour mardi: beau.

Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: ensoleillé. Maximum, près de 20. Aperçu pour mardi: beau.

Gaspésie et Sept-Îles: ensoleillé. Maximum, près de 20. Aperçu pour mardi: beau.

MAREES

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 7h20 (1.5 m) et haute à 12h45 (3.4 m). Elle sera à nouveau basse à 18h55 (1.4 m).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 6h35 (1.6 m) et haute à 12h30 (3.7 m). Elle sera à nouveau basse à 18h15 (1.6 m) et haute à 24h50 (4.5 m).

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 5h05 (1.0 m) et haute à 11 heures (1.9 m). Elle sera à nouveau basse à 16h55 (0.9 m) et haute à 23h40 (2.5 m).

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures dimanche.

	Min.	Max.
Dawson	2	23
Vancouver	12	19
Victoria	8	19
Edmonton	10	14
Calgary	7	15
Saskatoon	9	24
Regina	13	24
Winnipeg	18	28
Toronto	20	21
Kingston	17	21
Ottawa	14	21
Montréal	12	22
Québec	9	23
Fredericton	12	21
Saint-Jean, N.-B.	12	21
Moncton	12	19
Halifax	12	18
Charlottetown	12	16
Saint-Jean, T.-N.	11	20
New York	21	29
Washington	27	38
Tampa	23	32
Miami	24	31
Orlando	22	33
Los Angeles	16	25
Acapulco	25	32
Barbade	23	29
Bermudes	25	29
La Havane	24	32
Kingston, Jamaïque	24	31

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef/directeur:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La

Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures

informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de

CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne

est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-

Jean

Aime et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
678-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à
la circulation:
Jean BELAND

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)



Enquête de la BBC

Violence, sexe et obscénité
du langage à la télévision

par Norman Cribbens

LONDRES (PC) — La British Broadcasting Corporation, société d'Etat, a ordonné une investigation internationale sur les effets de la violence, du sexe et de l'obscénité du langage à la télévision. Elle a exhorté les producteurs d'émissions commanditées, en Grande-Bretagne, à supporter les recherches.

M. Alastair Milne, directeur administratif de la section télévision de la BBC, a révélé que le réseau a rejeté un nombre considérable d'épisodes d'émissions nord-américaines qui avaient été jugés trop violents.

Il a dit que la BBC avait accueilli favorablement le rapport Annan, dans lequel on dénonçait la violence, le sexe et le langage obscène

au petit écran; on déclarait que la violence, en particulier, pouvait soulever des "passions mauvaises".

"Il est peut-être vrai jusqu'à un certain point que certaines personnes copient ce qu'elles voient sur l'écran", a déclaré Sir Michael Swann, président de la BBC; il a ajouté que les gangs d'adolescents avaient imité certains comportements violents montrés dans le film "L'orange mécanique".

Rapports réalistes

"Il est exact que certaines personnes ont imité des façons de tuer des gens, décrites dans des livres. Je pense qu'il serait plutôt étonnant que rien ne soit imité. Cependant, il est probable que ces personnes auraient agi de la même

façon, de toute façon.

"Si les gens sont méchants, qui peut dire que c'est à cause de la télévision? Il est certain que certaines personnes prennent plaisir à voir de la violence, mais nous ne présenterions pas une image juste du monde si, par exemple, nous supprimions la violence des nouvelles télévisées."

M. Swann a dit qu'il s'agissait de déterminer ce qui constitue une violence raisonnable, et ce qui n'est pas acceptable.

De son côté, le secrétaire à l'éducation britannique, Mme Shirley Williams, a déclaré: "Je ne peux croire que les jeunes ne sont pas affectés par le fait qu'ils peuvent voir à la télévision un monde de violence soudaine et inexplicable."

Des plongeurs retrouvent le
corps de Caroline Bérubé

DOLBEAU — Le corps de la petite Caroline Bérubé, 7 ans, fille de M. et Mme Jean-Charles Bérubé, qui s'était noyée la semaine dernière, a été retrouvé hier par les plongeurs du club Rotary de Roberval. Le corps se trouvait à environ 500 pieds du chalet

des parents de la victime, situé au bord de la rivière Mistassini, sur la 30ème avenue à Dolbeau. A cet endroit, la rivière est profonde d'environ 40 pieds.

Par ailleurs, toujours à Dolbeau, un accident grave est survenu à 19h40, hier soir, alors

qu'un motocycliste a été heurté par un convoi du Canadien National. L'accident est survenu au passage à niveau de la 23ème avenue. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas encore été révélée, était âgé de 16 ans, et il reposait hier dans un état très sérieux.



UNE FACHEUSE POSITION — Un monte-charge "carry lift" de la compagnie Murdock-Domtar s'est retrouvé dans une position précaire sur le pont de Dolbeau en fin d'après-midi vendredi, bloquant la circulation durant une trentaine de minutes.

Pointe-Bleue

Nouveau conseil de bande

POINTE-BLEUE — Les 633 résidents de la réserve montagnaise de Pointe-Bleue habilités à voter — il faut 21 ans pour le faire — doivent élire, en ce lundi 11 juillet, et, selon le suffrage universel, un nouveau conseil de bande formé d'un chef et de six conseillers.

Un compte, pour élire ce nouveau conseil de bande, 18 mises en candidature. M. Aurélien Gill qui agissait comme chef de la réserve, sollicite un autre mandat, mais il y a lutte à ce poste, puisque M. Denis Connely, agent

de liaison pour le conseil de bande, a posé sa candidature.

Quatre anciens conseillers, Mme Claire Launière, MM. Harry Kurtness, Réal Philippe et Camil Duchesne briguent à nouveau les suffrages.

Fait à souligner, les habitants de la réserve,

pour la première fois, vont élire les conseillers selon le principe du suffrage universel. Antérieurement, la réserve était divisée en six secteurs et chaque secteur élisait un conseiller. Par contre, aujourd'hui, tous les Montagnais votent pour les candidats en liste.

Canton de Magog

Saccage écologique

MAGOG (PC) — Le Domaine du lac Lovering, dans le Canton de Magog, devait être un site enchanteur de semi-villégiature, réunissant tout ce que le citadin pollué et à bout de fatigue nerveuse pouvait imaginer de plus beau comme retraite de campagne ou pour les simples retrouvailles avec la nature.

Après huit ans d'existence, le Domaine du lac Lovering, est devenu un bidon-ville doublé d'un des plus tristes exemples de saccage écologique qu'il soit donné de voir au Québec, rapporte Montréal-Matin.

Le plus grave, c'est que cette pollution et cette dégradation de l'environnement porte "non seulement une atteinte mortelle au lac Lovering lui-même, mais encore présente un danger d'épidémie aussi bien pour le millier de personnes qui résident dans ce domaine de 150 acres que pour l'ensemble des riverains de ce plan d'eau pourtant magnifique".

"Les fossés, ajoute Montréal-Matin, sont des égouts à ciel ouvert qui déversent dans le lac, non plus l'eau épurée des marais disparus, mais de l'humus et des matières fécales propres à condamner irrémédiablement le plan d'eau, qui, déjà en 1971, était classé par les SPE comme dangereux pour la baignade."

LE QUOTIDIEN

TARIF
D'ABONNEMENT

Par porteur au
Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$10 par semaine

Prix dans les dépôts

\$0.25 la copie

PAR LA POSTE

Sag-Lac-St-Jean-Cote-Nord

6 mois \$35.00 1 an \$65.00

Autres régions au Canada

6 mois \$45.00 1 an \$80.00

Pays étrangers

6 mois \$65.00 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et télécommunications

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec



ANNIVERSAIRE — Son Excellence Mgr Roch Pedneault a célébré une messe pontificale en l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau pour souligner le 30e anniversaire de la consécration de ce temple paroissial. Sur cette photo on remarque dans l'ordre habituel M. Jean-René Moreau, président du Comité des Fêtes du 50e, Mgr Roch Pedneault, M. l'abbé Paul-Eugène Marotte, curé de Ste-Thérèse et Mme Suzanne B. Niquet, maire de Dolbeau.

Dolbeau

Anniversaire de la
consécration de l'église

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Célébrer la consécration d'une église, c'est rappeler l'importance d'un temple dans une communauté humaine, a déclaré, hier matin, Son Excellence Mgr Roch Pedneault, lors de la messe pontificale qu'il présidait à l'occasion du 30e anniversaire de la consécration de l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau.

Coincitant avec les fêtes du 50e anniversaire de la municipalité, M. Jean-René Moreau devait remettre une plaque souvenir à l'évêque auxiliaire, alors que le vice-président, M. Georges-Henri Bouchard, en remettait une au curé de la paroisse, M. l'abbé Paul-Eugène Marotte. La chorale du cinquantenaire exécuta une messe en latin de Charles Gounod.

Dans son homélie, Mgr Pedneault souligna que la construction de cette église avait suivi la courbe de la foi. "Quand on bâtissait, c'était pour Dieu, a-t-il déclaré, il était le premier servi et on lui accordait la meilleure part; cet événement marque donc un signe de générosité."

L'évêque auxiliaire du diocèse rappela notam-

ment que l'assemblée dominicale n'était pas seulement une obligation et un simple geste de dévotion mais "une expression capitale de la foi et de l'amour de Jésus-Christ."

L'abbé Paul-Eugène
Marotte

M. l'abbé Paul-Eugène Marotte fit mention que le 30e anniversaire de cet événement était la fête de la reconnaissance envers les aînés qui ont trimé dans l'espérance que les jeunes vont continuer l'édification de la communauté paroissiale pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Le curé de Sainte-Thérèse qui souligna que feu le chanoine Jean-Baptiste Simard voyait se concrétiser un projet d'envergure le 14 juillet 1947 par le parachèvement de l'église et sa consécration par Mgr Melançon, a tenu à rendre hommage spécial envers tous les paroissiens qui, depuis trente ans, ont su maintenir et améliorer cet héritage des pionniers.

"L'église est le signe visible matériel de l'Eglise de Dolbeau, a déclaré l'abbé Marotte. Les briques, les pierres, les matériaux qui sont agencés,

modèles, cimentés, formant un tout solide, harmonieux, magnifique, accueillant, symbolisent et rappellent cette Eglise dont nous sommes les pierres vivantes, agencées, modelées, unies, formant un tout vivant, cohérent, dynamique, magnifique: la communauté chrétienne à Sainte-Thérèse.

M. Jean-René Moreau

"Dolbeau ne serait pas Dolbeau sans la présence active de l'église dans son milieu et cela s'avère encore plus vrai de nos jours", a soutenu M. Jean-René Moreau.

Le président du comité des fêtes du 50e devait ajouter que s'il faisait bon vivre à Dolbeau, c'était justement grâce au clergé, ajoutant que "leur présence au sein de 'notre petite société' était non seulement utile mais nécessaire, voire même vitale si les êtres humains ont besoin d'oxygène pour se tenir en vie", a-t-il dit. "Ils ont également besoin de l'Eglise pour vivre de façon équilibrée. Les pionniers ont construit ce temple; vous, vous le maintenez en vie par votre travail et votre dévouement pour nous."

Région de Montréal

Enlèvement et séquestration

MONTREAL — Peter John Fryer, recherché en rapport avec la séquestration d'une employée de banque de la région de Montréal, a été arrêté en fin de semaine, au point de Ogdensburg-Prescott,

après que les autorités douanières eurent trouvé 14 mille 200 dollars, en petites coupures, dans un sac brun, à l'intérieur de la valise de son automobile.

Fryer a été arrêté dans une automobile nouvellement achetée, à la fron-

tière Canado-Américaine. Le journal d'Ogdensburg rapporte que Fryer a été conduit à Montréal pour faire face à des accusations qui doivent être portées, suite à la séquestration de jeudi.

Le journal ajoute que la victime de la séquestration était la femme d'un policier, mais que son nom n'avait pas été dévoilé par les autorités canadiennes. Elle a pu s'échapper pendant que les ravisseurs prenaient possession d'une rançon

de 100 mille dollars. Elle avait été enlevée, jeudi matin, par trois hommes, alors qu'elle entraînait dans une automobile, pour se rendre à son travail à la succursale de la Banque Royale de Ville LaSalle.

Fryer, âgé de 20 ans, est de Pointe-Saint-Charles, dans l'ouest de la métropole.

Les billets retrouvés correspondent avec les numéros de série des billets remis en paiement de la rançon.

Noyade subite du fils de
l'ex-courrieriste Poliquin

HULL (PC) — Marc-André Poliquin, 23 ans, fils de l'ex-courrieriste parlementaire pour Radio-Canada, Jean-Marc Poliquin, s'est noyé durant le week-end au lac Jameson, à 30 milles de Hull.

La famille a engagé une firme de plongeurs afin de retrouver le corps. L'accident se serait produit alors que le jeune homme nageait en compagnie d'un ami, Charles Marcotte d'Ottawa. Ce dernier aurait regagné la rive pour aller prendre une cigarette et quand il est revenu, Marc-André avait disparu. Il semble qu'à l'endroit où s'est produit la noyade il y avait plus de 60 pieds d'eau.

Vers 15 heures hier, les plongeurs avaient re-

trouvé la victime, mais ils devaient l'échapper lors d'une dernière manœuvre.

Selon les premières constatations, il semble

Incendie

Poste de la Baleine

ROUYN (PC) — Un homme d'une quarantaine d'années a succombé par asphyxie alors qu'un léger incendie se déclarait dans sa demeure au Poste de la Baleine, village esquimau situé à environ 400 milles de Rouyn-Noranda.

L'incendie aurait pris naissance dans un divan et aurait causé des dommages matériels mineurs à la maison,

que Marc-André Poliquin ait eu une crise cardiaque, mais cette hypothèse n'a pu être confirmée. Les recherches se poursuivent.

propriété du Ministère des Affaires Indiennes.

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, originaire du Québec, était à l'emploi de ce ministère.

**PRUDENT ET
BIEN VIVANT
GRACE A LA
SECURITE
AQUATIQUE**



LES ARTISANS — C'était vraiment la fête des artisans, hier, alors qu'une soixantaine d'entre eux se sont rendus au parc Rosaire-Gauthier pour exposer leurs oeuvres. L'occasion leur était fournie par la Fête des arts populaires du Saguenay, dont c'était la dernière journée hier.

Secrétariat permanent nécessaire à la Fête des arts populaires

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Après trois ans d'existence de la Fête des Arts populaires du Saguenay, le besoin d'une organisation matérielle permanente et efficace se fait sentir pour les années à venir. C'est du moins l'avis du président de la FAPS 1977, M. Bernard Martel.

"Il est certain, dit-il, que du bon travail a été effectué les années précédentes et que les bénévoles font un effort extraordinaire." Reste que, selon lui, déménager les filières et le matériel chaque année, et recommencer chaque fois à se trouver un local, sont des tâches administratives peu intéressantes, qui s'imposent aux organisateurs.

Ces derniers pourraient travailler beaucoup plus au niveau des activités elles-mêmes s'ils n'avaient pas, chaque fois, à résoudre ce genre de casse-tête matériel.

Il y a là une question financière, puisque la FAPS ne reçoit, en guise de subventions, qu'environ \$16,000 de sources diverses. Mais il faut considérer aussi le fait, selon M. Martel, qu'après ses trois premières années, la FAPS doit quitter "l'enfance et les tâtonnements", pour acquérir une maturité qui lui serait garantie par des bases matérielles solides.

Au niveau humains, d'ailleurs, les bénévoles, malgré toute leur bonne volonté et leur capacité de travail ne peuvent pas tout faire. Il faudrait assurer une relève, par exemple, un secrétariat permanent qui pourrait assurer une coordination des activités, entre elles et d'une année à l'autre. Bien des difficultés proviennent du fait que le conseil d'administration, qui se renouvelle en bonne partie chaque année, doit commencer par s'initier aux rouages administratifs, ce qui peut-être considéré comme une perte de temps.

Les faiblesses de FAPS 1977, toujours selon son président: une faible participation à la Tablee saguenéenne, qu'on peut expliquer par un changement de formule (les professionnels n'étaient plus admis) et d'endroit (on s'est déplacé de Chicoutimi à Jonquière). La température n'aura malgré tout pas causé trop d'ennuis, puisque, si l'on excepte la première soirée, qui fut très froide, et la nuit de vendredi à samedi, où la pluie est venue interrompre le spectacle, toutes les activités de plein air ont pu se dérouler comme prévu.

Les grands succès ont par ailleurs été le stage de folklore, à l'école Lafontaine, alors que pendant trois jours de nombreuses personnes sont venues s'initier ou se perfectionner dans cette discipline. Également, la Journée des artisans, hier au parc Rosaire-Gauthier, a attiré une foule très nombreuse.

Enfin, dans les projets futurs, il faudrait songer, ajoute Bernard Martel, à étendre les activités dans les villes et villages de toute la région, de façon à ce que ce soit vraiment la Fête du Saguenay, et non pas seulement de Chicoutimi.



UN TRICOTEUX... Ce monsieur s'est rendu hier à la FAPS, avec sa machine à tricoter. Mais oui, cet appareil, bien connu de nos grands-mères et, il faut le croire, de nos grands-pères, leur permettait de tricoter en un temps record des morceaux "en rond", tels que bas et mitaines. De nos jours, les machines à tricoter se sont modernisées, elles peuvent exécuter des morceaux plats, mais elles fonctionnent encore selon le même principe.



VIBRATIONS — Samedi soir, au parc Jean-Béliveau, le folklore était à l'honneur. Les artistes se sont succédés sur la scène, pendant cette soirée très justement appelée Vibrations folkloriques.



LES VACHES — Mais oui, c'étaient les vaches, et pas n'importe lesquelles, seulement des Ayrshire pur-sang, excellentes productrices de lait, qui étaient à l'honneur hier. C'était le pique-nique des éleveurs Ayrshire du Québec, qui avait lieu à la ferme de M. Louis-Marie Lapointe, dans le rang Saint-Pierre, à Jonquière.

A la ferme Lapointe

Pique-nique annuel de la société Ayrshire

JONQUIERE — Hier, à la ferme Louis-Marie Lapointe, dans le rang Saint-Pierre à Jonquière, avait lieu le pique-nique annuel de la Société Ayrshire du Québec. M. Louis-Marie Lapointe est président de cette société, ainsi que secrétaire du Club Ayrshire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et éleveur d'Ayrshire.

Ils sont près de 800 au Québec, ces éleveurs d'une race pur-sang qui fut introduite au Canada au début des années 1800 par des colons écossais.

Le type Ayrshire véritable réunit les caractéristiques qui donnent à une vache force et capacité et lui permettent de durer de longues années tout en maintenant une forte production. La vache Ayrshire adulte doit peser de 1,200 à 1,500 livres.

selon son état de chair et sa période de lactation. À partir de 4 ans, le taureau Ayrshire doit peser de 1,800 à 2,200 livres. Les bonnes vaches Ayrshire doivent montrer un fort développement de la poitrine, de l'abdomen et du pis. Également, les éleveurs soulignent l'importance de la bonne conformation des pieds et des membres, qualité absolument nécessaire au maintien de la santé du bétail.

Les éleveurs québécois d'Ayrshire font de plus en plus bonne figure, au plan canadien, et ce sont depuis cinq ans des vaches du Québec qui remportent le premier prix de l'Exposition de Toronto. Plusieurs vaches du Québec ont produit plus de 20,000 livres de lait en 1976, avec un taux de gras dépassant souvent 4%.

Aux Loutres Relais sportif pour les amateurs de la nature

par Laurent Tremblay

"Les amateurs de la nature pourront vraiment se sentir chez-soi au 'Relais du Sportif'."

C'est ce qu'affirmait, samedi, le père Charles-Aimé Bouchard, président du "groupe sportif rivières-àux-Rats", à l'inauguration du "Relais du Sportif" aux Loutres, un ancien dépôt de la société forestière Domtar situé à 54 milles de Dolbeau.

Devant un groupe très imposant de sportifs venus en même temps assister à un tournoi de pêche qui se terminait hier après-midi et auquel s'étaient joints le député fédéral M. C.-A. Gauthier et les maires de Dolbeau et Mistassini, le père Bouchard a déclaré que la vocation de ce relais dans ce magnifique site était un besoin de sécurité pour le sportif. "Ceci permet autant pour le pêcheur, le chasseur et même le campeur de goûter la nature sauvage et de se reposer tout en jouissant des multiples services qui sont offerts a-t-il déclaré.

Dans les trois camps qui appartiennent au "groupe sportif" il y a une accommodation pour coucher quelque 80 personnes, une cafétéria, un dépanneur et un poste d'essence ouvert jour et nuit.

Le président a fait mention qu'avec son équipe de "vrais sportifs" se continue l'objectif de l'an dernier pour l'entretien du maître-chemin jusqu'au Millage 78, grâce à la collaboration de quelque 300 membres faisant partie de clubs et propriétaires de chalets sous-bail et de plusieurs sportifs. L'ajout qu'il en a coûté environ \$3,000 pour mettre la route en état de fonctionnement alors que 18 ponceaux ont été refaits de façon définitive s'ajoutant ainsi aux 12 de l'an dernier. L'organisme prévoit passer la niveleuse quatre fois durant la saison pour que le chemin soit praticable pour un coût de \$1,200 chaque fois.

Cette année, le "groupe sportif Rivière-àux-Rats" a obtenu un projet Canada-Travail de \$49,000 créant 10 emplois pour réparer les ponceaux et faire le débroussaillage du chemin. "Si l'organisation n'avait pas pris naissance, a-t-il soutenu, ce serait le petit nombre qui pourrait se rendre à leur camp d'une façon misérable et en bri-

sant leur voiture, à moins d'y aller en camionnette." Le père Bouchard qui est professeur à l'UQAC envisage pour l'avenir d'installer des camps de jeunes en vacances et se propose d'obtenir l'an prochain un projet Jeunesse-Canada au travail. "À ce moment, a-t-il dit, on pourrait faire découvrir la nature par le jeune, aménager le territoire et respecter l'environnement."

"Nous parlons beaucoup de conservation du patrimoine québécois et je crois personnellement qu'il serait grand temps de parler de conservation de notre faune et de notre flore en utilisant avec prudence ce paradis qu'est notre forêt pleine de ressources", a déclaré Mme Suzanne Niquet.

Après avoir souligné que

ce relais rencontrait un besoin évident du milieu, le maire de Dolbeau a tenu à rendre hommage à Charles-Aimé Bouchard qui a su mettre son leadership au service de la collectivité avec toute une équipe motivée, a réussi à relever un tel défi.

Mme Niquet qui a fait allusion à M. C.-A. Gauthier qui était toujours présent dans son milieu devait mentionner que le groupe sportif s'était impliqué immédiatement pour faire ses preuves. À cet effet, elle citait comme exemple Peribonka qui attendait tout du gouvernement et où rien n'arrivait. "Ce n'est que lorsque la population a décidé de s'impliquer, en implantant une corporation sans but lucratif que cela a commencé", a-t-elle fait observer.

**Pilules
Dodd's**
Pour les Reins

Pour le MAL DE DOS et la
SENSATION DE FATIGUE
résultant d'irritation urinaire
et de troubles de la vessie

Le fidèle

Un bon ami de la famille
de génération en génération

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le temps est venu d'économiser l'électricité

Elle devrait être révolue depuis longtemps la belle époque où l'on pouvait dépenser une quantité illimitée de kilowatts. Pourtant, rares sont les consommateurs ici et ailleurs au Canada qui écoutent attentivement les spécialistes de l'énergie au pays, quand ceux-ci recommandent, avec une insistance grandissante, d'apprendre à économiser l'électricité.

On doit même se demander si la campagne d'information nationale de \$150,000 préparée par l'Association canadienne de l'électricité, a réussi à sensibiliser un nombre important de citoyens aux graves pénuries d'énergie qui approchent à grands pas. "Les taux d'électricité au Canada étant parmi les plus avantageux au monde, nous avons pris la mauvaise habitude de gaspiller cette précieuse source d'énergie. Il serait peut-être temps de changer nos habitudes," mentionnait des annonces de l'ACE, publiées dans une quarantaine de journaux d'un océan à l'autre, et qui ont rejoint, selon le décompte de l'association, plus de 12,4 millions de lecteurs.

Sans doute que beaucoup de Canadiens ont vu et lu ces messages qui s'inscrivaient en faux, notamment contre la prétention répandue voulant qu'il soit impossible d'être à court d'électricité dans l'une ou l'autre des provinces. Mais de croire sérieusement qu'un rationnement de la consommation électrique sera éventuellement décrété par les gouvernements est une autre paire de manches.

C'est pourquoi M. E.W. King, le président de l'Association canadienne de l'électricité, fait face probablement à un auditoire incrédule ou encore, est perçu comme l'un des nombreux pro-

phètes de malheur embêtant le monde ordinaire, quand il exhorte vivement les consommateurs à faire preuve d'une plus grande modération dès maintenant, sinon, il faut s'attendre à de nombreuses contraintes dans un proche avenir, dont les suivantes: restrictions diverses sur l'usage des kilowatts, éclairages réduits, pannes partielles et réglementation plus sévère de la distribution de l'énergie.

La triste expérience vécue par les Ontariens l'hiver dernier n'est pas de la science-fiction. A des niveaux supérieurs, on a retardé de commander cinq groupes de générateurs nucléaires et des installations de transport connexes. Il en est résulté une pénurie générale d'électricité à l'échelle de la province. En Ontario toujours, l'Hydro a dû se résigner à mettre au rancart des projets d'expansion de \$7 milliards qui devaient normalement se réaliser au cours des dix prochaines années. Cela signifie tout simplement que le producteur provincial ne pourrait suffire à la demande, si cette dernière se maintenait au rythme actuel au cours de la prochaine décennie. Bref, les Ontariens n'ont plus le choix et ils doivent participer présentement à un vigoureux programme de conservation, s'ils veulent être épargnés par le "blackout", la pénurie soudaine de quelques heures, qui devint un véritable cauchemar pour la ville de New York, en 1969, on s'en souvient.

On peut toutefois se dire que le Québec possède plus de ressources hydroélectriques que l'Ontario. C'est le cas. Mais il s'agit de se rappeler que l'énergie additionnelle procurée par les quatre futures centrales de la rivière La Grande (territoire de la Baie James),

ne doit permettre à l'Hydro-Québec que de répondre à l'accroissement prévisible des besoins en électricité de la province, entre 1980 et 1985. Incidemment, les premières turbines doivent commencer à tourner à LG2 en 1980.

Que se produira-t-il au Québec après 1985? L'Hydro-Québec saura dompter, comme il se doit, la puissance des dernières rivières importantes ayant du potentiel énergétique sur son territoire. Or, ces quelques centrales conventionnelles à venir n'auront pas l'ampleur, évidemment, des installations en construction sur la rivière La Grande. On peut donc s'attendre à la multiplication des centrales nucléaires et à l'utilisation d'autres sources d'énergie, comme le soleil et le vent, pouvant produire de l'électricité. En somme, Québec se retrouvera éventuellement dans la même situation que la plupart des autres pays industrialisés, assoiffés d'énergie. Cependant, cette nouvelle énergie coûtera extrêmement cher.

D'ailleurs, comme "hydroquébécois", habitués à la surconsommation de l'énergie électrique, on doit tous s'attendre à des augmentations de plus en plus fréquentes de tarifs. C'est que les installations hydroélectriques mises en chantier au Moyen-Nord engloberaient des fortunes colossales en capital et en intérêt. Par exemple, tous les travaux sur la rivière La Grande sont maintenant évalués à \$16,2 milliards. Une addition de \$1,3 milliard a été faite pour des modifications techniques, l'amélioration des conditions de travail aux chantiers et de nouvelles mesures de protection de l'environnement. Dans ce seul projet, l'inflation a engen-

dré un supplément de \$2,4 milliards, soit \$1 milliard pour l'augmentation des coûts, le reste représentant la hausse du taux d'inflation à 8 pour cent pour la période 1976-85.

"Bien que le taux moyen se situe toujours à 10 pour cent, les intérêts durant la construction ont augmenté de \$569 millions, en raison de l'escalade des coûts de base et de l'inflation," a-t-on écrit dans un compte-rendu des travaux sur la rivière La Grande. Au fait, l'Hydro-Québec, qui a réalisé un chiffre d'affaires surpassant le milliard en 1976, tout en déclarant un bénéfice net de plus de \$310 millions, a payé au-delà de \$206 millions en intérêt au cours de l'année...

Tout cela sert à démontrer que la production d'énergie et la mise en valeur des dernières ressources hydroélectriques au Québec deviennent de jour en jour plus prohibitives. Une réduction volontaire et graduelle de la consommation peut aider à diminuer pour la peine les besoins énormes en capitaux onéreux des producteurs d'énergie, qui ont toujours voulu jusqu'ici, satisfaire une demande de kilowatts croissant exagérément.

Gabriel Berberi

OPINION DES AUTRES

Goyer et Allmand sont responsables

Quand on atteint le point où l'emprisonnement dans le système pénitentiaire canadien "est l'injustice en raccourci", le gouvernement fédéral est une source de scandale.

Le rapport d'un sous-comité parlementaire, composé de 13 membres de tous les partis, dit que tel est bien le cas et qu'une révision urgente du système carcéral fédéral s'impose. Et les conclusions du sous-comité revêtent un caractère particulier d'urgence quand des députés de vues généralement aussi opposées que le néo-démocrate Stuart Leggett, le libéral Simma Holt et le conservateur Erik Nielsen sont d'accord qu'une "crise" existe.

Il ne s'agit pas d'un comité de bonnes âmes sensible ("bleeding hearts"); c'est pourquoi il mérite l'attention quand il décrit l'administration pénitentiaire canadienne comme une "bureaucratie gonflée, on ne peut plus lourde", qui non seulement n'a pas su faire fonctionner efficacement le système carcéral mais, en certains cas, par le harcèlement et la provocation, a précipité la violence qui l'a marquée...

Ce rapport contient une accusation spéciale, bien plus que le harcèlement sans scrupule des prisonniers dont le seul recours est de répliquer par la violence, ou la force syndicale devenue capable de dicter la politique carcérale, ou la sagesse de l'autorité des gardiens de prison par des bureaucrates rives à leur rond-de-cuir. C'est que le gouvernement fédéral a permis que tout cela arrive, et qu'il se soit montré si allègrement ignorant du besoin croissant de réforme.

Les individus directement responsables de tout cela sont les anciens solliciteurs généraux Warren Allmand et Jean-Pierre Goyer, ministres qui ont présidé à l'érosion du système pénitentiaire en ces dernières six années. Le solliciteur général actuel, M. Francis Fox, qui a hérité du portefeuille en septembre dernier et qui a eu la sagesse d'instituer cette enquête, a une autre responsabilité très claire: celle de voir à ce que le gouvernement n'ignore pas ce rapport comme on l'a fait de tant d'enquêtes et de commissions royales sur les prisons.

"The Journal", Edmonton, le 9 juin.

Un verdict lourd de conséquences

Ottawa a décidé cette semaine de permettre à la Dome Petroleum Company de continuer ses forages au large de la mer de Beaufort malgré les protestations des Inuits. A la

suite de cette décision, le Committee for Original People's Entitlement (COPE) a déclaré qu'il intenterait des poursuites judiciaires contre le gouvernement fédéral et Dome Petroleum...

Les Inuits soutiennent que le gouvernement fédéral et Dome agissent en violation de leurs droits de propriété et de leurs droits naturels.

Tout pétrole et tout gaz que découvrirait Dome, dit le COPE, est la propriété des Inuits et Dome n'en peut être que l'agent et le fiduciaire. En conséquence de quoi l'on devrait consulter les Inuits avant toute décision quant au forage.

Le gouvernement fédéral, de son côté, revendique la juridiction sur le forage au large.

Les réclamations des Inuits posent des questions difficiles. Réclamer des droits à la surface de certaines terres est une chose. Le droit à des minéraux dans le sol est autre chose. Des richesses comme le pétrole et le gaz naturel doivent-elles être propriété de la Couronne ou des Inuits?

Et le problème se complique de la prétention à posséder les minéraux de la mer autour des terres que les Inuits revendiquent. Le contrôle de la mer et de ses profondeurs appartient-il à la Couronne? Et si la Couronne les possède, les Inuits devraient-ils avoir leur mot à dire sur leur exploitation? Car dans quelle mesure sont réels les droits des autochtones sur les terres naturelles s'ils n'ont rien à dire sur l'exploitation des minéraux de ces terres?

Toute décision subéquente à des poursuites éventuelles des Inuits aura une portée directe sur toute la question de possession des terres et sur la décision relative au pipeline.

Les Inuits doivent être assez sûrs de leur bon droit car soumettre cette affaire aux tribunaux constitue un risque majeur. Si la Cour tranche contre eux, ce sera un revers important pour la cause des autochtones. D'autre part, une décision qui leur serait favorable raffermirait la position d'autres groupes qui négocieraient avec le gouvernement avant sa décision au sujet du pipeline.

"The News", Medicine Hat, le 4 juin.

Répondre au PQ par la justice

Le gouvernement Trudeau a toujours mieux posé les principes d'une politique des langues qu'il ne les a appliqués avec sagesse, conséquence et logique. Ainsi, la Loi des langues officielles a reçu l'appui qu'elle méritait de tous les

partis aux Communes et l'approbation générale des Canadiens tandis que l'on a critiqué sévèrement le gouvernement pour sa mise en œuvre maladroite dans la fonction publique.

La plus récente déclaration de principes déposée aux Communes par le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, constitue un document très persuasif, voire éloquent. Il est rédigé avec clarté et logique, et avec sensibilité; il se lit comme s'il était rédigé non par un comité mais par une personne vivante, animée...

Inévitablement, la répugnance que vient d'afficher le gouvernement à entrer en lutte ouverte avec le gouvernement Levesque au sujet des aspects indésirables du projet de loi no 1 attire plus l'attention que le document de M. Roberts et la déclaration qui l'accompagnait. Si rétrogrades, asphyxiants et discriminatoires que soient certains articles du projet de loi no 1, ce serait une grave erreur tactique de la part du gouvernement fédéral que de se mesurer contre le Parti québécois sur cette question. Toute satisfaction que l'on éprouverait à gagner une cause en Cour suprême ou à se prévaloir de ce qui reste du pouvoir de désaveu serait plus que contrebalancée par le résultat inévitable qui serait de raffermir l'emprise du premier ministre Levesque sur sa province. Ottawa ne pourrait pas commettre d'erreur plus coûteuse que de combattre M. Levesque sur ce terrain.

Il va de soi qu'il faut défendre le droit des Canadiens de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix. (L'ironie, c'est qu'avant le projet de loi no 1, ce droit a été reconnu plus entièrement au Québec que dans toute autre province du Canada). Mais, dans l'espoir de maintenir uni le pays et en reconnaissant l'insécurité réelle au Québec au sujet de l'avenir d'une langue minoritaire en Amérique du Nord, l'"ajournement" de ce droit est justifiable.

La responsabilité des Anglo-Canadiens de tenir en ordre leur propre maison linguistique et la validité de la nouvelle déclaration sur les langues ne sont pas amoindries par le déni des droits acquis au Québec. La réponse la plus efficace au Parti québécois dans cette affaire, c'est d'étendre les droits linguistiques pendant que M. Levesque les restreint, c'est de se montrer large quand M. Levesque est étroit et myope. Cela suppose que l'on réprime certains des instincts humains les moins beaux, mais c'est ce que demandent le temps et la simple justice.

"The Journal", Ottawa, le 23 juin.



(Photo Jacques Desbiens)

PAROLE AUX LECTEURS

Un jubilé d'or est émouvant

"Quand donc sur l'océan des âges, pourrons-nous jeter l'ancre un seul jour?" (Lamartine). 50 années de vie religieuse, c'est autant d'hivers, de printemps, d'étés, d'automne qui enveloppent, dans leurs 18,250 jours, bien des événements. Aussi, ce jour, le frère André Pelletier a arrêté son bateau, jeté l'ancre, et par un retour dans le passé, tente de faire le point.

Il nous rappelle ses années d'enfance à Cabano, dans le bas du fleuve St-Laurent. Il a toujours voulu vivre en religion; aussi sa rentrée chez les frères du Sacré-Coeur, un jour de septembre 1925, était la suite normale à l'appel à une vie supérieure, savocation. Fatigué par une longue course de 71 années de vie, avec lenteur, sur un ton bien calme, il nous parle de ce passé dans lequel il plonge un regard profond qui nous en dit long. Il a, au cours de 48 ans, enseigné à plus de 1,000 élèves.

Il se dit surpris d'avoir

vécu tant d'années, surtout qu'elles aient passé si vite. Il en détache toutes sortes de souvenirs, morceaux de vie qui, aussitôt dit, s'évaporent et retournent au passé auquel ils appartiennent. Tout n'est plus que demi-souffles, ombres, marquées par la touche d'un passé à jamais vécu, à jamais disparu. Mais, il s'en détache une constante pour nous. Sa vie est toute remplie de sacrifices, d'abnégations, de don de soi, de dévouement. Il s'est oublié, il n'a pas vécu pour lui, il a vécu pour les autres; il

s'est consacré à leur bien-être.

Comment ne pas souligner le renouvellement des vœux, la magnifique homélie, les chants superbes, lors de la cérémonie religieuse et ces agapes fraternelles dans un banquet où excellait l'art d'une cuisine raffinée.

Au lendemain de ces noces d'or, les généreux, sympathiques révérends frères André Pelletier et ses confrères Théberge, Houle, Coulombe, Vermette qui fêtaient en même temps leurs noces d'or, leveront l'an-

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi.

Le 7 juillet 1977.

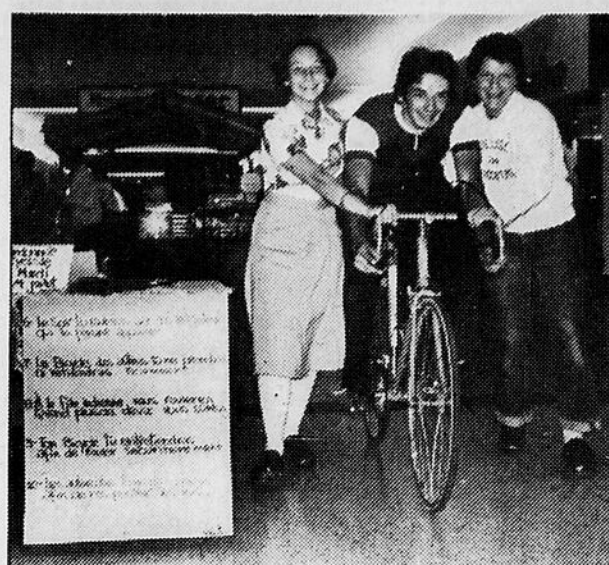
A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve le droit du choix des lettres à publier. Une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent être resumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Les joies du cyclisme...



NDLR: Les deux reportages de cette page ont été préparés par Yolande Leblanc et Luc Martineau, de Jeunesse Canada information.

CHICOUTIMI — Coincé entre une rangée de voitures en stationnement (à droite) et une véritable piste de course (à gauche), l'entre-fesse martelé par les trous et les bosses laissées par les voitures, avalant les gaz d'échappement, les plus courageux se fraient un chemin vers le bureau dans la jungle du centre-ville, salués au passage de coups de klaxon ou de joyeuses interjections (T...

de cyclistes), ne parlons pas des grandes routes: seuls les candidats au suicide s'y risquent. Quant au stationnement, on compte sur les doigts de la main les endroits où on peut se garer sans risque de vol et de détérioration. Les étudiants du projet "Initiation à la sécurité cycliste" tenteront, au cours de l'été, d'améliorer cette situation déplorable. A cette fin, plusieurs objectifs ont été mis de l'avant, soit convaincre la population des multiples avantages de la pratique du cyclisme, faire connaître les bienfaits de la bécane tant du côté santé et loisirs que du côté

educationnel et sécuritaire, souligner le côté économique et non polluant de ce mode de transport, et enfin sensibiliser l'automobiliste à considérer la présence des cyclistes sur la route. Cette initiative, qui est parrainé par le Club de cyclisme de Chicoutimi et dont l'instigateur est M. Gilles Paradis, compte cinq étudiants qui possèdent tous une solide expérience en la matière. Il s'agit de Francine Boulé, directrice du projet, Anne-Marie Simard, Benoît Simard, Edith Tremblay et Alain Vallières. Plusieurs activités sont prévues pour l'été comme des visites de bureaux du-

LE QUOTIDIEN, lundi 11 juillet 1977 — A 5
Benoît Simard lui a bien voulu nous donner quelques conseils quant à l'achat d'une bicyclette à savoir:
1 — pour la promenade, un bicycle à trois ou cinq vitesses suffit;
2 — pour les longues randonnées une bicyclette robuste est préférable;
3 — pour la compétition, mettre l'accent sur le poids et la qualité, enfin le prix a peu d'importance, ce qui compte avant tout c'est d'avoir une bicyclette à sa taille.

Des loisirs pour des enfants handicapés

CHICOUTIMI — Comment peut-on considérer de nos jours le sort des nombreux enfants qui ont à subir un handicap intellectuel sérieux? Depuis quelques années déjà, plusieurs personnes font plus que simplement se poser la question. Elles tentent d'y répondre, en prenant un engagement professionnel et souvent personnel auprès de ces enfants. C'est le geste qu'ont posé M. José Tremblay, directeur du projet Jeunesse-Canada dont il est ici question, et les dix (10) étudiants dont M. Tremblay a requis les services, pour toute la période estivale.

Le projet de M. Tremblay s'intitule officiellement "Ateliers occupacionnels d'été pour handicapés", et en est à son quatrième été d'existence. De plus, le projet est actuellement parrainé par l'Association de développement pour les handicapés intellectuels du Saguenay (ADHIS), qui est officiellement reconnue comme telle depuis un an déjà. M. Tremblay, qui participe également au bon fonctionnement de cette association, explique combien cette officialité devient importante face à l'organisation d'un projet comme le sien; face aussi à la confiance que doivent éprouver les parents des enfants dont on veut s'occuper; et surtout face à l'efficacité organisationnelle nécessaire pour mener à bien l'éducation des enfants dont on veut qu'ils vivent le mieux du monde, sans qu'ils n'aient à subir leur handicap.

Les objectifs d'un tel projet se résument dans le fait de donner la chance aux enfants intellectuellement handicapés de participer à des loisirs organisés, au même titre que les autres enfants.

L'équipe qui travaille en ce moment au Chantier du Père Alex, est composée de cinq étudiants provenant de l'option éducation spécialisée au niveau collégial, de deux autres qui proviennent de la concentration psycho-éducative à l'Université de Montréal, alors que les trois derniers poursuivent un baccalauréat en enseignement à l'UQAC. Eux et M. Tremblay s'occupent là-bas d'enfants intellectuellement atteints qu'ils définissent comme étant des déficients moyens.

L'équipe des étudiants travaille

avec 33 enfants qu'ils ont divisés en deux groupes, selon leur âge, qui varie entre 5 et 23 ans, et leurs capacités respectives. Ces enfants habitent Chicoutimi, et quelques-uns demeurent à St-Honoré. Les thèmes estivaux qu'ils ont choisis sont les arts et les sports, ceux collectifs et ceux individuels.

Il s'agit, de dire M. Tremblay, de développer chez eux une certaine habilité physique d'une part, tout en encourageant chez eux une aisance spontanée et prolongée lorsqu'ils doivent évoluer à l'intérieur d'un groupe d'autre part. C'est pourquoi, nous devons organiser des horaires qui tiennent compte à la fois d'un travail individuel et d'un autre collectif.

Six moniteurs évoluent en ce moment avec le groupe des plus jeunes, soit ceux ayant entre 5 et 13 ans, tandis que les autres s'occupent, avec M. Tremblay, d'entraîner les plus vieux à jouer à la balle-lente, au goret sur sable et autres sports collectifs du même genre. M. Tremblay considère, après trois ans d'expérience, qu'il est plus problématique de faire travailler les jeunes, qui se fatiguent toujours très vite, alors que les plus vieux possèdent une certaine habitude de l'exercice et une énergie correspondante.

Les deux groupes travaillent pourtant selon des horaires semblables. L'autobus, qui transporte les enfants, roule sur un circuit de 30 milles et ramasse les enfants à partir de 9h00, pour arriver au Chantier aux environs de 10h00. Les moniteurs organisent des activités largement diversifiées jusqu'au moment de la baignade, prévue entre 11h30 et 12h45. On utilise souvent quelques heures à danser sur divers genres de musique, ce que les enfants apprécient particulièrement, souligne M. Tremblay. D'autres activités, telles la construction de colliers, la pratique des sons, la collecte des fleurs, des excursions sur les sentiers pédestres ou des sorties éducatives peuvent se dérouler jusqu'au moment du départ, qui, vue la longueur du circuit que l'autobus doit parcourir, est fixé aux environs de 14h30.

Jusqu'à maintenant, le groupe n'a rencontré aucune difficulté au niveau de l'organisation du projet,

comme à celui des activités en général. "Nos seuls véritables problèmes pourraient être relatifs à l'autobus ou à la mauvaise température, explique M. Tremblay, mais le premier n'a encore jamais fait défaut, alors que nous venons parfaitement à bout de la seconde, puisque nous avons dix têtes pour mijoter des idées lorsque nous devons travailler à l'intérieur. Nous sommes toutefois soumis au comportement des enfants, sans que cela crée un problème comme tel. Il s'agit plutôt d'une difficulté inhérente au travail que nous faisons.

Il faut comprendre, continue M. Tremblay, que ces enfants vont à la même école durant tout le temps de l'année scolaire, et que c'est un endroit où on exige d'eux un comportement plutôt réglementaire. Ici, cet été, nous voudrions arriver à les faire fonctionner avec plus de souplesse, selon leurs désirs, sans que cela devienne exagérément libre. Ce n'est pas qu'ils soient mal dirigés à l'école, au contraire, mais le milieu du travail et celui du loisir doivent apparaître, comme chez la majeure partie des gens, quelque peu différenciés.

Si nous nous devons d'exister, poursuit M. Tremblay, c'est parce que les nombreux services de loisir existants dans la ville, ne sont aucunement planifiés en fonction des besoins de ces enfants. Nous avons dû faire un choix entre deux ou trois endroits possibles dans la ville, où nous aurions pu nous installer. Notre choix s'est arrêté sur le Chantier du Père Alex pour diverses raisons, dont celle qui est l'existence d'une piscine, de deux terrains de balle, du chalet et des sentiers pédestres, toutes ces commodités étant à proximité les unes des autres."

Ce projet, qui a débuté le 20 juin dernier et qui se terminera le 27 août prochain, aura certes un impact positif, à la fois sur les moniteurs et sur les enfants qui auront travaillé ensemble durant tout l'été. Tous les moniteurs, des étudiants, auront acquis une expérience rare et précieuse, alors que les enfants auront eu la chance de vivre un été amusant, pendant lequel les soins qu'ils auront reçus leur auront permis de demeurer éveillés tout l'été.

GAGNEZ "LA VALISE ROUGE"



de Monsieur

CENTRE-VILLE" des marchands du centre-ville de Chicoutimi, contenant \$10,000 en argent, de même qu'un tirage de \$500 par mois.

\$15,000⁰⁰ EN PRIX

- VALISE ROUGE \$10,000⁰⁰
- 10 PRIX DE \$500⁰⁰

Liste des gagnants semi-finalistes lors du tirage du 2 juillet 1977.

A LA COOKERIE, Mme Suzanne Gagnon, 1116, Notre-Dame, Chicoutimi. ALLURE INC., Mlle Odette Soudard, 330, de la Normandie, Chicoutimi. M. Michel Cloutier, 570, rue Neilson, Arvida. AUX SOIRIES, Mme Janick Chénier, 100, Ste-Foy, Chicoutimi-Nord. BIJOUTERIE CAPITOLE, Mlle Nicole Savard, 414, Rang St-Marc, Chicoutimi-Nord. BIJOUTERIE PEDNEAULT, Mlle Linda Maziade, 469, des Pins, Chicoutimi. Mlle Sylvie Maziade, 469, des Pins, Chicoutimi. BIJOUTERIE CYRILLE SAVARD Mme Rita Lévesque, 1806, rue Couture, app. 5, Chicoutimi. BO JEANS, Mme Jean-Claude Côté, 1457, boul. Renaud, Chicoutimi. BOULANGERIE LIGNE D'ÈVE Mme Thérèse Desgagné, 572, des Franciscales, Chicoutimi. BOUTIQUE LA VANITE, Mme Pauline Tremblay, 1662, Mgr-Racine, Chicoutimi. CHAUSSEUSES MADEMOISELLE M. Raymond Fillion, 162, rue Price est, Chicoutimi. CHEZ GEORGES, Mlle Sylvie Blackburn, 148, rue St-Eloi, Chicoutimi-Nord. CHICOUTIMI COUVRE-PLANCHER M. Léopold Bignonnesse, 8, rue Poirier, Arvida, P.Q. G7S 4E4 CIRQUE, Mme Léonide Forcade, 802, 48ème Rue, Port-Alfred. Mme Suzanne Côté, 1511, 31ème Avenue, Port-Alfred. CONTINENTAL LTEE, Mme Lisette Lecours, St-René, Matane, Chicoutimi. Mme Jackie Ouellet, 129, rue Lanier, Chicoutimi-Nord. Monsieur J. Gagné, 909, rue Desgagné, Chicoutimi. COTE BOVIN AUTO INC., M. Fernand Côté, 1511, 31ème Avenue, Port-Alfred. M. Sylvain Tremblay, 1175, rue Joliet, Chicoutimi. M. Adélard Laforte, 92, rue Nelson, Kénogami. Mme Martine Montreuil, 884, Lavoisier, Arvida.	DESBIES HECTOR FOURRURES, Mme Fernande Corbail, 4, rue Jardin-Mérid, Québec. DE MOOR HENRI ENR., Mme M. Bossé, 336 est, rue Racine, Chicoutimi. DISTRIBUTION RAY-CO, Mlle Christine Côté, 308, rue Tessier, Chicoutimi. DOUFOR CLEMENT & FILS FOURRURES M. Pierre Deslauriers, 804, rue Couture, Chicoutimi. ELEGANCE ENR., Mme Laura Dassyva, 34, rue Cabot, Kénogami. EPICERIE WELIE COTE, Mme Yolande Paradis, 566, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi. FAUCHER BERGERON & ROLAND ROY, Mme Benjamin Côté, 1107, Pierre-Sadard, Chicoutimi. Mme Louise Gagnon, 170, boul. Cimon, Ville de La Baie. FERRONNERIE GENERALE, Mlle Céline Beaudoin, 367, rue des Saules, ouest, Québec 3. FRASER & GAGNON, M. Vincent Gauthier, 1231, John Kane, Port-Alfred. Mme Thérèse Gagnon, 161, rue Ste-Cécile, Jonquière. GAGNON FRERES MEUBLES, M. Alonzo Tremblay, 11, Rang 2, Falardeau. M. Henri Proulx, 594, rue Morin, Chicoutimi. M. J.-Roland Dufour, 1242, 71ème Avenue, Ville de La Baie. M. Jean Maltais, 155, rue Saguenay, Chicoutimi-Nord. GAGNON FRERES NOUVEAUTES, M. R.-A. Pelletier, 280, rue Begin, Arvida. M. Roger Savard, 131, rue Giffard, Chicoutimi-Nord. Mme Georgette Bouchard, Tadoussac. Mme Raymonde Gauthier, 1299, rue Hélène-Boulé, Chicoutimi. GALERIE D'ART ESQUIMAU Mme Philippe Foster, 1648, rue des Sittelles, Chicoutimi. GARAGE J.-A. TRUCHON M. J.-J. Grenon, 110, rue St-Charles, Chicoutimi. GILBERT & FRERES, Mme Cécile Pearson, 101, rue Tallion, Chicoutimi. FRANCOIS GRAVEL M. Bernard Chayer, 328, rue Deltale, Chicoutimi-Nord.	LES MAITRES TAILLEURS LAFLAMME, Mme Solange Bouchard, 45, rue St-Ambroise, Chicoutimi-Nord. LESSARD SUR LA COTE LTEE Mlle Marjolaine Simard, 101, rue Boucher, Chicoutimi-Nord. M. Emile Girard, 464, rue Dréan, Chicoutimi. M. Yves Bergeron, 373, rue Maltais, Chicoutimi. Mme Monic Olsen, 451, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi. LESSARD EN BAS DE LA COTE Mme Pierrette Brassard, 1271, Chemin des Ruisseaux, Chicoutimi. Mme Donald-B. Harvey, 596, rue Taché, Chicoutimi. LEPINE R.E., Economi Provincial, Frères Maristes de Chic., Desbiens, Cte Lac-St-Jean, P.Q. LIBRAIRIE REGIONALE, Mme Carolyn Stevens, R.R. 1, Eliehouse, Hants County, Nouvelle-E. MAISON MARCHAND FLEURISTE M. Gaston Lafleur, 832, rue Papineau, Chicoutimi. MAISON RIBAUD, M. Georges Verreault, 707, boul. Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi. MARCEL MARCHAND INC., Mme Louis-Joseph Jean, 1808, boul. St-Anicet, Bagotville. MAZIADE RAYMOND, Mlle Jacqueline Marier, 1331, rue St-Edouard, St-Urbain. MENARD ALBERT FOURRURES, Mme Marie-Paule d'Amour, 886, Marguerite-Bourgeois, Chicoutimi. NAP COTE SPORTS, Mme Lucie Cubaynes, 655, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. PHARMACIE CHICOUTIMI, M. Camil Lavoie, Lac Clair, Falardeau. PHARMACIE JEAN COUTU, M. Gérard Gollout, 73, rue Price est, Chicoutimi. M. J. Parent, 816, Mgr-Racine, Chicoutimi. PHARMACIE HAMEL, Mme Bernadette R. Giroux, 1029, Jacques-Cartier est, Chicoutimi. POTVIN TIRE SERVICE M. Paul Quenneville, 918, rue Papineau, Chicoutimi. M. Michel Perron, 467, rue Cabot, Chicoutimi-Nord. Mme René Tremblay, 3621, boul. Martel, St-Honoré.	PROVIGAIN, M. Philippe Girard, 380, Hôtel-Dieu, app. 13, Chicoutimi. Mme Yvette Fortin, 291, Jacques-Cartier, Chicoutimi. M. Jean Gagnon, 377, rue Maltais, Chicoutimi. M. Denis Simard, 1399, rue des Cèdres, Chicoutimi. QUINCAILLERIE JALBERT, Mme Gérard Pouliot, 550, rue Ste-Anne, Chicoutimi. REITMAN'S, M. Antoine Francoeur, 216, rue Hudson, Arvida. RODRIGUE LE BOTTIER, Mme Denise St-Gelais, 411, rue St-Dominique, Jonquière. RUILLAND G.E. & FILS, Mme Lucien Lavoie, 743, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. STUDIO WILLIS, Mlle France Lapointe, 560, rue St-Jean, Bagotville. SYNDICAT DE CHICOUTIMI, Mme Florence Bouchard, 2281, rue St-Vincent, no 4, Chicoutimi. M. Victorien Dionne, 45, de la Croix, Chicoutimi-Nord. Mme Paquette Byatt, 42, ave Houffeur, Chicoutimi. TABAGIE ROYALE ENR., M. J.-T. Evariste Fournier, 385, rue Hôtel-Dieu, app. 5, Chicoutimi. THIFFAULT & SAINTONGE, M. Edgar Lachance, Lac-a-la-Croix, Lac-St-Jean. M. Marcel Boudreault, 162, Constantine, Chicoutimi-Nord. Mme Henriette Stew 1, 328, rue Hôtel-de-ville, Chicoutimi. M. Yvon Delwaide, 110 est, rue Racine, Chicoutimi. WOOLWORTH, Monsieur W. Meunier, 103, rue Montcalm, Kénogami. M. Arthur Lavoie, 711, boul. Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi. Mme Jeanne Rivier, 5, rue Blanchette, Chicoutimi. M. Gaetan Bélanger, 1623, rue des Pins, Chicoutimi. YELLOW, Mme Roger Tremblay, 146, de l'Eglise, Latorrière.
---	--	---	--

Liste des semi-finalistes pigés à chaque jour, du lundi au vendredi, sur les ondes de CJMT, pendant le mois de juin 1977 au 2 juillet 1977.

Mme Colette Bouchard, 896, boul. Sacré-cœur, St-Félicien. Mme Marjolaine De Gauthier, 654, 31ème Rue, Bagotville. Mme Aline Maltais, 374, Vallières, Chicoutimi-Nord. Mme Sylvie Charron, 1101, Chemin-du-Lac, St-Honoré. Mme Marie Sénéchal, 16, Cascades, Chicoutimi. Mme Joseph Gaudin, 372, ave Petit, Chicoutimi. Mme Zita Laroche, 112, Des Jésumes, Chicoutimi. Mme Mariette Laforge, 3105, Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. M. Rénald Harvey, 412, boul. J.-N. Tremblay, Chicoutimi. Mme Jean-René Gilbert, 142, rue Bourassa, Chicoutimi.	Mme Jacques Gauthier, 109, rue Bayard, Chicoutimi-Nord. Mme Simone Dufour, 200, rue Colbert, Chicoutimi-Nord. Mme Henri-Louis Gauthier, 1001, Ste-Agnès, Chicoutimi-Nord. Mme Françoise Maltais, 124, rue Ste-Claire, Chicoutimi-Nord. M. Georges Vézina, 660, ave Jourdan N., Alma, P.Q. M. Roger Lavoie, 426, Gagnon, Roberval. Mme R.-A. Lamontagne, 415, Cote Fortin, Chicoutimi. Mme Lyne Larouche, C.P. 514, Arvida. M. Henri Potvin, 277, rue Cabot, Arvida. Mme Sylvie Charron, 1101, Chemin-du-Lac, St-Honoré.	Mme Ghislaine Nepton, 1006, boul. St-Paul, Chicoutimi. Mme Joseph-Edmond Claveau, 2974, boul. Talbot, Chicoutimi. Mme Louis-Arthur Ringuette, 1120, Cote-Reserve, Chicoutimi. Mme S. Goulet, 377, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. M. Gaston Tremblay, 896, Marguerite-Bourgeois, Chicoutimi. Mme Gabrielle Girard, 16, rue Dieppe, Chicoutimi-Nord. Mme Marguerite Gaudreau, 7, rue Mobile, Chicoutimi-Nord. Mme Gisèle Jacques, 1545, Beaudelaire, Chicoutimi. Mme Jeannine Gagnon, 1682, Chemin St-Joseph, Chicoutimi. M. Louis-Philippe Gaudin, 385, ave Seward, Chicoutimi.	Mme Louis-Arthur Gaudreau, 422, Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Mme Wellie Larouche, 576, rue Victoria, Bagotville. Mme Lucienne Emond, 211, Ste-Marie, Chicoutimi-Nord. Hélène Bouchard, 1848, rue Vmy, Chicoutimi-Nord. M. Lucien Theriault, 28, St-Joseph ouest, Chicoutimi. Mme Gaston Tremblay, 140, rue Potvin, Chicoutimi-Nord. Mme Céline Gagnon, 637, boul. St-Paul, Chicoutimi. Mme Brigitte Boucher, 177, rue Gravel, Chicoutimi-Nord. Mme Claire Gravel, 363 A, rue Lemieux, Chicoutimi. Mme Gastane Bouchard, 1966, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.
---	---	--	---

RECLAMEZ VOS BILLETS CHEZ VOS ENTREPRISES PARTICIPANTES

Chèques sans frais TD

Ce n'est pas une grosse affaire, c'est une bonne affaire!

Si, durant une période de relevé de compte, un client maintient un solde minimum de \$200 ou plus dans son compte de chèques personnels, la banque TD annulera les frais sur les chèques (16¢ chacun) faits durant cette période.

À la banque
TD
on veut t'aider

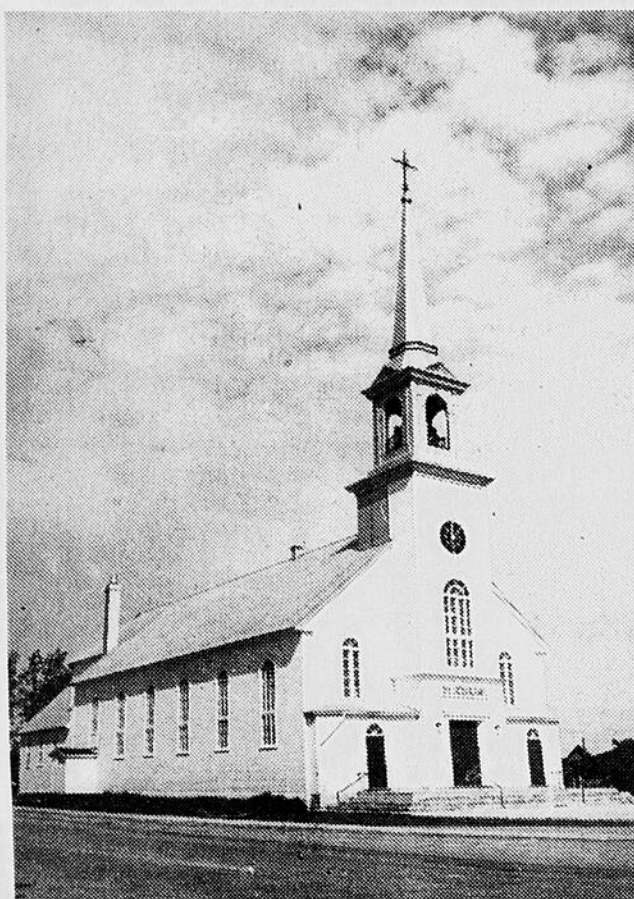
Les succursales TD de votre région sont situées aux adresses suivantes:
117, RACINE E, CHICOUTIMI — 549-0412

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



"LUCKY SEVEN"

Le 7 juillet, c'est-à-dire du 7^{ème} mois de l'année '77, cette dame de Toronto, Mme Ruth Waite célébrait son 100^{ème} anniversaire de naissance. Elle prétend être prédestinée sur les sept (7). Un lucky seven quoi! En bon français naturellement...



ANNIVERSAIRE RELIGIEUX

Un comité local, dont le président est M. Antonio Ouellet, travaille activement à Albanel dans l'organisation d'un programme pour signaler le 75^e anniversaire de fondation religieuse dans cette municipalité du Lac-St-Jean. Les manifestations auront lieu les 14 et 15 août prochain. Déjà, il est assuré que l'évêque auxiliaire du diocèse, Mgr Roch Pedneault, célébrera la messe, le dimanche, 14 août, à 15h00, à l'église locale, et que cette célébration religieuse sera suivie d'un banquet. Le lendemain, grande journée champêtre prévue "A la gourganère", où il y aura des activités de toutes sortes. Il y aura également une exposition de photos anciennes à la salle paroissiale.

EN CONGRES

Plus de 2,500 délégués, dont 250 de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont attendus au congrès de quatre jours des Témoins de Jéhovah, qui aura lieu du 14 au 17 juillet, au Pavillon de la jeunesse, à Québec. Il s'agit là d'un des 134 congrès prévus cette année aux Etats-Unis et au Canada, pour les membres de cette secte religieuse. Ce nombre comprend 22 assemblées au Canada, dont huit pour les délégués de langues française, italienne, espagnole, portugaise, grecque et chinoise.

UN REFLET DU SAGUENAY

Une des activités, qui a été présentée au cours de la Semaine du patrimoine à Chicoutimi, sera visible à Place Royale, à Québec. Du 8 au 22 juillet, l'exposition "Témoignage des gens d'ici" s'installe à la maison Beaudoin, dans la Vieille Capitale.

"Témoignage des gens d'ici" représente le patrimoine régional. Pour réaliser ce témoignage, les propos de 14 hommes et de 14 femmes, choisis au hasard, ont été recueillis, puis transcrits dans un album 18 par 24, et agrémentés d'illustration et de dessins. Danielle Veilleux a effectué l'enregistrement des témoignages et c'est Francine Gagné qui les a illustrés.

RENDEZ-VOUS

ALMA

CLUB OPTIMISTE — Le club optimiste d'Alma tiendra son souper bi-mensuel, ce soir, à 18h00, à la salle à manger du restaurant Saint-Germain.

CHICOUTIMI

SERVANTES DU SAINT-SACREMENT — A la salle d'accueil des Servantes du Très Saint-Sacrement, demain soir, à 19h45, il y aura diaporama sur les missions africaines, durée: 90 minutes. Bienvenue à tous. Entrée libre.

L'OURS D'ARGENT

Le dernier film de Robert Bresson, "Le diable probablement", a remporté mardi l'ours d'argent du Festival du film de Berlin. "Ascension", film soviétique de Larissa Scheptiko, a reçu l'ours d'or. Ce film raconte le combat de deux résistants et met en scène Vladimir Gostjouchine et Anatoli Solonizyne. L'actrice américaine, Lilly Tomlin, remporte l'ours d'or de la meilleure interprétation pour son rôle dans le film de Robert Benton, "The Late Show", très favorablement accueilli par les critiques et les spectateurs. Quant au metteur en scène espagnol, Manuel Gutiérrez Aragón, il reçoit un ours d'argent pour "Camada Negra", un film politico-policiier interdit en Espagne, qui dépeint les agissements d'un groupe de néo-fascistes espagnols.



VOYAGES D'ETUDE

Le docteur Gérard Gagnon, chirurgien attaché à l'Hôpital de Chicoutimi, vient d'assister au congrès de la Fédération européenne du Collège international des chirurgiens, qui s'est tenu à Milan (Italie), du 26 au 29 juin. Du 30 juin au 4 juillet, il a pris part au congrès mi-été de la section américaine du même collège, qui se déroulait au lac Placid, Etat de New York. Rappelons que le docteur Gagnon est le premier vice-président du Collège international des chirurgiens.



VOGUE DE L'ETAIN

Autrefois, l'étain était un remplacement peu coûteux pour l'argent, mais l'inflation a fait monter les prix du fer blanc à tel point, au cours des deux dernières années, que l'étain et l'argent se vendent presque au même prix, déclare Tham Tai Chun, expert dans la fabrication de poterie d'étain. Quand on achète de l'étain, il faut d'abord rechercher un satiné et une bonne soudure. On voit ici Mme Tai Chun, de Malaisie, qui applique la soudure à une choppe d'étain.

(Photo PC)



PAS DE RETRAITE POUR LUI

Le Dr John Macpherson, qui continue de pratiquer la médecine, après une carrière de 60 années dans la région de Highgate, Ont., accepte une "boîte à lunch" offerte par sa femme, Hanel. Le cadeau lui a été présenté par des amis l'an dernier. Le Dr Macpherson, qui



CHORALE DU CINQUANTENAIRE

Une chorale de quelque 40 membres s'est formée à l'occasion des Fêtes du 50^e anniversaire de la municipalité de Dolbeau. Cet ensemble, qui porte un costume tout à fait spécial pour la circonstance, a été fort apprécié déjà par ses chants populaires à diverses occasions. Cette chorale, que dirige Mme Colette Boillat, contribuera jusqu'à la fin des Fêtes de ce cinquantenaire, en septembre, à apporter

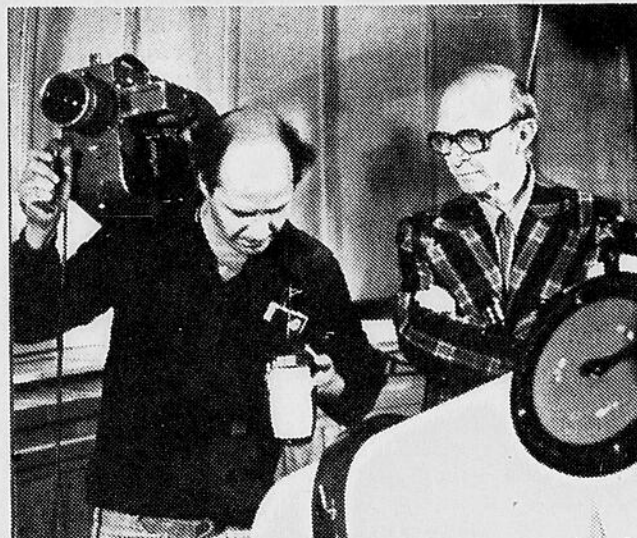
une note harmonieuse, lors des différentes manifestations prévues au programme. Dimanche, 10h00 a.m., elle a exécuté la messe en latin de Charles Gounod en C, à l'occasion de la messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse, pour souligner le 30^e anniversaire de la consécration de l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau.



UN POTIER NOVATEUR

Steven Irvine, de Kemble, Ont., est un des potiers les plus novateurs de l'Ontario. Ses travaux sont vendus dans huit magasins du sud de l'Ontario, et il a plus de commandes qu'il n'en peut accepter. L'entreprise qu'il dirige fabrique de 200 à 300 pièces par mois. La plupart de ces pièces sont fonctionnelles: choppes, bols, théières qui se vendent de \$4 à \$30. Il crée aussi des sculptures qui se vendent jusqu'à \$200.

(Photo PC)



REFLET D'UN PAYS

L'Observatoire de la Société astronomique de Dolbeau et son fondateur, M. Raymond Fortin, seront mis en évidence lors de l'émission "Reflet d'un pays" qui passera le 7 septembre prochain, à 13h35, à la télévision de Radio-Canada. Cette photo a été prise lors du tournage de cette émission d'une demi-heure, alors que le réalisateur, M. Claude Bérubé, est en compagnie de M. Raymond Fortin. M. Bérubé et son équipe ont pu profiter d'un ciel sans nuages, toutefois, on a dû attendre jusqu'à 2 heures de la nuit, jeudi, pour prendre des séquences du lever de la lune. Soulignons que M. Bérubé réalisera pour le compte de Radio-Canada une autre émission sur le bleu d'une durée d'une heure, qui passera sur le réseau la semaine suivante, à la même heure, soit le 14 septembre.

VOS DROITS

affiches publiques

Vous vous demandez peut-être si les affiches dans les endroits ouverts au public comme dans les restaurants, vestiaires ou stationnements et indiquant que le propriétaire des lieux n'est pas responsable des objets volés ou perdus, dérogent ce propriétaire de toute responsabilité?

En général ces affiches sont valables et limitent la responsabilité des propriétaires qui les utilisent.

Vous devez, en conséquence, prendre vous-même les mesures nécessaires pour protéger vos biens.

Notez cependant que ces affiches n'auront jamais pour effet de permettre à un propriétaire d'un endroit ouvert au public, de se soustraire à sa responsabilité si lui ou ses employés sont malhonnêtes ou commettent une faute grossière.

De plus, ces affiches doivent être placées bien en vue et être rédigées en termes clairs afin que tous les clients puissent facilement en prendre connaissance et en comprendre le sens.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "LA MINUTE JURIDIQUE" en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.



QUEBEC EN BREF

Projet de loi No 1

MONTREAL (PC) — William Shaw, député de l'Union nationale à l'Assemblée nationale, se dit "surpris" que le projet de loi du PQ sur le français "n'ait pas encore produit de la violence".

Il y a en l'occurrence un conflit, dit-il, "et tout peut arriver".

"Cet été, ajoute-t-il, c'est comme le calme avant la tempête. Je ne souhaite pas qu'il y ait de la violence, mais je ne vois pas comment on pourrait l'empêcher encore longtemps."

M. Shaw parle ainsi dans une interview au Montréal Star. Il représente à Québec une circonscription majoritairement anglophone, celle de Pointe-Claire.

Unité canadienne

QUEBEC — "Si l'unité canadienne est remise en question ces jours-ci, il ne faut pas l'imputer uniquement au résultat des élections du 15 novembre dernier au Québec, ni à l'émergence du parti qui a été porté au pouvoir lors de cette élection".

C'est l'opinion qu'a exprimée hier le maire de Québec et député de Langeller aux communes, M. Gilles Lamontagne, au cours d'une causerie prononcée au congrès annuel de l'Association Canadienne de la construction, à Québec.

A titre d'exemple, le maire de Québec a mentionné la crise des communications aériennes, l'affaire de l'école française de Windsor et les situations pénibles dont fait état le récent rapport de la Fédération des francophones hors Québec.

Pépin et l'unité du pays

MONTREAL (PC) — Jean-Luc Pépin, coprésident d'un nouveau groupe fédéral d'étude de l'unité canadienne, dit que celui-ci va tenter d'aller au fond des choses, de faire preuve de sagesse, de consulter les sans-grade.

Il croit que son travail durera 18 mois.

Il était interviewé hier par CFCF, station de radio montréalaise de langue anglaise.

Procédure parlementaire

MONTREAL (PC) — Bryce Mackasey, député libéral de Verdun à l'Assemblée nationale, a accusé hier le gouvernement du Parti québécois d'avoir fait fi de la procédure parlementaire pour écarter le débat sur le projet de loi relatif à la langue française. Quand on peut se moquer des règles parlementaires, on s'en va tout droit vers la dictature, a-t-il dit.

M. Mackasey était interviewé par CFCF, station de radio montréalaise de langue anglaise.

Talon d'Achille du PQ

MONTREAL (PC) — Les événements prouveront que la charte du Québec sur la langue française aura été le talon d'Achille du Parti québécois, a déclaré samedi, à CJAD, station de radio montréalaise de langue anglaise, George Springate, député libéral de Westmount à l'Assemblée nationale.

Le Parti québécois sera pénalisé aux prochaines élections législatives du Québec, a-t-il prédit.

Meurtre à Montréal

MONTREAL (PC) — Ghyslain Désormiers, 27 ans, a été trouvé étranglé dans son appartement, dans le centre-ville, à Montréal. La découverte du cadavre a été faite durant le week-end. Il s'agit du 55e meurtre depuis le début de l'année dans la Communauté urbaine de Montréal.

Contrat à la Pratt and Whitney

MONTREAL (PC) — La société Pratt and Whitney a annoncé à Montréal, au cours du week-end, qu'elle allait construire six générateurs d'urgence pour le compte de l'Hydro-Québec. Elle touchera pour ce travail \$10 millions. Les générateurs iront à la centrale nucléaire de Pickering, en Ontario.

Incendie d'une caravane

MATANE (PC) — Une femme et une fillette ont péri, en fin de semaine, dans l'incendie d'une caravane, à Saint-Ulric, dans le comté de Matane, à 220 milles au nord-est de Québec.

Les victimes ont été identifiées par la Sûreté du Québec comme étant Mme Richard Lavoie, âgée de 31 ans, de Matane, et sa fillette de sept ans, Nathalie.

Selon la police, l'incendie a été précédé d'une explosion dont la cause exacte n'a pas encore été déterminée.

Voleurs recherchés

QUEBEC (PC) — La police municipale de Québec recherche deux individus qui se sont emparés, vendredi, en face d'une banque de la basse-ville de Québec, d'une valise contenant environ \$15,000 en espèces et quelque \$130,000 en titres non négociables.

Le vol a été commis aux dépens d'un homme d'affaires qui se rendait faire un dépôt.

Les bandits avaient le visage recouvert de bas de nylon et l'un d'eux était armé d'un revolver. Ils ont pris la fuite à bord d'une automobile volée qui a été retrouvée peu de temps après dans le quartier Limoilou.

Indiens du Canada

MONTREAL — Le président de l'Association des autochtones a déclaré qu'il était temps pour les Indiens du Canada de se lever debout et de s'occuper de leurs affaires.

Bill Wilson a laissé entendre que les Indiens ont été l'objet de discrimination dans tous les domaines, dans un pays et sur une terre qui leur appartient.

Il a ajouté qu'il n'y avait aucune raison pour que les Indiens se laissent faire et changent leurs coutumes pour celles des Blancs.

Extinction d'un incendie

LA TUQUE — Les activités ont repris ce matin, à la Compagnie internationale de papier (CIP), à la Tuque.

Depuis lundi, quelque 150 pompiers travaillaient à l'extinction d'un incendie qui s'était déclaré à un amoncellement de 25 milles cordes de bois, aux abords de l'usine.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier, que pendant toute la semaine, deux unités avaient été arrêtées en raison de la quantité d'eau utilisée pour éteindre le brasier.

Aucun employé n'a été mis à pied, et le surplus de personnel a travaillé à aider les pompiers dans leur travail.

La cause exacte de l'incendie n'a pas encore été déterminée, mais on retient pour l'instant l'hypothèse du surchauffement d'un convoyeur.

Langue française

Position des membres du PLQ

par Norman Delisle

POINTE-AU-PIC (PC) — Le français doit être "langue officielle, mais l'anglais devrait être "juridiquement reconnu".

Telle est la position que le Parti libéral du Québec a définie sur la question linguistique, en fin de semaine, à l'occasion d'une réunion de son conseil de directeur, au Manoir Richelieu.

Le chef intérimaire du parti et député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, a cependant admis que des opinions divergentes continuaient à circuler sur la langue au sein de sa formation et que lui-même se sentait "tirailé".

Principes

En vertu de la prise de position libérale, deux principes, que M. Lévesque qualifie d'"essentiels", se dégagent:

— primauté du français au Québec;
— reconnaissance de deux "grandes communautés linguistiques et culturelles pourvues d'institutions qui leur sont propres".

En conséquence, les Libéraux définissent en cinq points la position qu'ils défendent à l'occasion de l'étude du projet de loi sur la langue que le gouvernement présentera à l'Assemblée nationale en deuxième lecture dès cette semaine.

Tous ces points sont essentiellement axés dans le sens de la loi 22, adoptée en 1974 par le gouvernement de M. Robert Bourassa.

Dans un premier temps, le document libéral affirme que le français est la langue officielle du Québec.

La langue française doit "devenir la langue commune des Québécois et occuper toutes les sphères de l'activité humaine au Québec la place prééminente qui lui revient".

Anglais

"Mais la langue anglaise doit être juridiquement reconnue en tant que telle, et comme faisant partie intégrante de la réalité québécoise", s'empresse-t-on de préciser.

Cette reconnaissance juridique de l'anglais signifie d'une part le respect de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et d'autre part le respect de l'anglais dans les domaines de "la législation, de la justice, de l'administration publique, des organismes parapublics, du travail, du commerce, des affaires et de l'enseignement".

De plus, les Libéraux s'opposent carrément à toute rédaction qui viserait à soustraire le projet de loi sur la langue à la Charte des droits et libertés de la personne.

La loi linguistique du gouvernement péquiste doit, contrairement à la loi 22, être soumise aux dispositions de la Charte des droits de l'homme, estiment-ils.

Enseignement

Mais c'est sur la langue d'enseignement que le consensus a été le plus difficile à établir au sein de l'équipe libérale, a reconnu le chef de l'Opposition.

A l'instar de tous les autres partis politiques du Québec, les Libéraux formulent le vœu d'une amélioration de la qualité de l'enseignement de langue française, et de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde aux jeunes francophones.

Puis, on mentionne que l'inscription se fait à l'école française, sauf:

— pour tous les enfants "de la communauté anglophone";
— pour les enfants déjà inscrits à l'école anglaise, même s'ils sont francophones ou anglophones;
— pour tous les enfants anglophones résidant au Québec au 31 décembre 1977;

— pour tous les frères et sœurs cadets des catégories précédentes.

Mais qu'entend-on par "les enfants appartenant à la communauté anglophone"?

Cette question divise encore sévèrement les forces libérales, semble-t-il.

M. Lévesque a expliqué que cette appartenance pouvait être déterminée "par des entretiens, ou par la langue d'inscription scolaire". Il ne faut pas confondre ces "entretiens" avec des tests linguistiques tels que prescrit par la loi 22, précise-t-il.

D'autres députés libéraux, dont le porte-parole officiel du parti en cette question, le député de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Rioux, ont déjà soutenu que la langue maternelle devait servir de critère pour déterminer l'appartenance à une communauté culturelle.

Bref, ce ne sera qu'au cours des débats sur la loi 101 du gouvernement péquiste que les Libéraux trancheront une fois pour toutes la question.

Dissension

Entretiens, l'unanimité ne règne pas au sein des troupes de M. Gérard-D. Lévesque.

Ce dernier a d'ailleurs admis que le texte rédigé en fin de semaine avait été critiqué "par des gens qui trouvaient qu'on allait trop loin, et par d'autres qui trouvaient qu'on allait pas assez loin".

Plusieurs tiraillements existent au sein des députés anglophones du caucus libéral de 26 parlementaires.

Deux d'entre eux, MM. John Ciaccia (Mont-Royal) et John O'Gallagher (Robert Baldwin) étaient présents en fin de semaine et ont affirmé appuyer le texte lors de la conférence de presse qui a clôturé la réunion de Pointe-au-Pic.

Mais il y avait deux absents de marque: M. George Springate, député de Westmount, et M. Bryce Mackasey, député de Notre-Dame-de-Grâce.

Institut Pinel Séance de négociation

MONTREAL (PC) — Une séance spéciale de négociation a eu lieu hier à l'Institut Louis-Philippe Pinel de la Rivière-des-Prairies, en banlieue de Montréal, et une nouvelle offre de l'administration de ce centre de détention serait présentée aux 375 employés syndiqués en grève depuis jeudi dernier.

La rencontre pourrait amener un règlement du conflit. Selon le directeur général de l'institut, M. Lionel Beliveau, la partie patronale fera une nouvelle offre qui pourrait se rapprocher de la demande initiale des employés.

Commentant la situation à l'intérieur du centre depuis le retour au travail du personnel cadre, vendredi, M. Beliveau soutient que le personnel est très fatigué et qu'il ne pourra tenir bien longtemps.

Cependant, de noter le directeur, il est réconfortant de pouvoir compter sur la collaboration des détenus.

VIA

Une double tâche: améliorer le service et diminuer les déficits

par Bob Douglas

MONTREAL (PC) — Les amis de Frank Roberts lui ont dit qu'il était fou quand il a consenti à endosser la responsabilité du système déficient des trains de passagers.

Quant à M. Roberts lui-même, qui est âgé de 55 ans, il plaisante volontiers à ce sujet, mais il n'est pas sans se rendre compte des énormes problèmes qu'il a acceptés quand il a été nommé en mars président de VIA Rail Canada Inc.

Deux tâches en apparence contradictoires lui incombent: améliorer le service et réduire le déficit qui a été de plus de \$200 millions en 1975. Il a confiance qu'il pourra y arriver.

M. Roberts, autrefois vice-président des chemins de fer du Canadien National, a fourmillé d'idées susceptibles de redonner aux voyageurs le goût des voyages par train. Mais ces idées nécessitent des améliorations coûteuses, et le gouvernement veut réduire le déficit.

"Je pense que très peu des choses que VIA entreprendra seront approuvées par tout le monde au Canada, parce qu'il y a en jeu tellement de forces. L'entreprise des trains de passagers touche le public de près."

Une affaire de prestige

Chaque petite ville qui a une gare sur une ligne de passagers peu fréquentée veut conserver le service, parce que cela donne un certain prestige à la ville. Cela complique les choses quand il s'agit de retirer des services qui représentent de grosses pertes financières, tout en ne remplissant pas de fonction vraiment utile.

Cependant, M. Roberts est optimiste quant à l'avenir des trains de passagers au Canada. Il n'a pas voulu dévoiler de projets spécifiques, peut-être à cause du fait qu'on ne sait pas encore exactement de quels trajets VIA sera responsable.

VIA a été établi comme filiale du Canadien National, mais un conseil d'administration comprend des membres du Canadien Pacifique et du gouvernement, tout aussi bien que du CN.

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a déclaré qu'on donnera à VIA des trajets et des services, selon ce que la Commission canadienne des transports décidera de conserver. Le processus a été mis en marche l'an dernier, avec les audiences publiques tenues au sujet du système transcontinental Montréal-Toronto-Vancouver. On n'a pas encore annoncé de décision concernant l'avenir de ce service.

Longue expérience

M. Roberts a une longue expérience des chemins de fer. Il a commencé en 1939 comme apprenti machiniste, et a grimpé les échelons de la compagnie, dans les services d'expédition et de passagers. Quand il a accepté le poste à VIA, en mars, il était vice-président du CN en charge de la région du Saint-Laurent.

C'est un homme enthousiaste et volubile, connu au CN comme un rude travailleur qui inspire le respect à ses subordonnés. Il est né à

Québec, et parle couramment l'anglais et le français.

En dépit de sa connaissance très vaste des chemins de fer, M. Roberts dit qu'il y a énormément de choses à apprendre sur le service des passagers. Les trains de passagers, dit-il, sont devenus les parents pauvres des moyens de transport, et personne ne sait vraiment ce qu'un système de train moderne et efficace pourrait faire pour attirer les voyageurs canadiens.

Il a de nombreuses idées susceptibles d'améliorer le service de passagers.

Des billets combinés

Voici quelques-unes de ces idées:

— "Nous devrions en arriver au point où le passager qui veut se rendre de A à D pourrait acheter un billet à A et arriver à D, quel que soit le nombre et la variété des moyens de transport qu'il doit prendre pour y arriver."

— Conjointement à ce système de billet combiné, il devrait exister des terminus conjoints, qui permettraient aux passagers de passer facilement de l'autobus au train, ou à l'avion ou au traversier.

— "Entre Québec et Windsor, Ont., j'imagine très bien des trains exclusifs de passagers. Si nous voulons avoir un système viable de trains de passagers, il nous faut trouver le moyen d'assurer des rails exclusifs."

— Il est essentiel de renouveler l'équipement. L'équipement moderne attire les voyageurs, et VIA aura besoin de plus que les quelques trains que le gouvernement se propose d'acheter pour faire une démonstration du projet Québec-Montréal.

— Un des principaux objectifs à atteindre, c'est d'avoir des trains ponctuels. VIA prévoit des contrats avec les chemins de fer, selon lesquels on accorderait des primes pour la ponctualité.

Des avantages

M. Roberts dit que les chemins de fer ont perdu du terrain dans la compétition avec les autres modes de transport, à cause de la médiocrité des services. Mais il croit que le train a des avantages sur les autres modes de transport, et qu'on pourrait accroître



PRESIDENT DE VIA RAIL — M. Frank Roberts, président de VIA Rail Canada Inc., a deux tâches qui semblent se contredire: il doit améliorer le service des trains de passagers, et réduire le déficit des chemins de fer qui s'est élevé à plus de \$200 millions en 1975. VIA a été créée comme filiale du Canadien National, mais il comporte des représentants du Canadien Pacifique également.

le marché des passagers en offrant de meilleurs services.

VIA devrait réussir à accaparer une plus grande partie des passagers entre Montréal et Toronto. Actuellement, le chemin de fer ne prend que 16 pour cent des passagers entre ces deux villes, dit-il. Les avions commerciaux en prennent 55 pour cent.

La fréquence et la nouveauté de l'équipement semblent être les principaux attraits des voyages par avion, dit-il, mais le prix ne constitue certainement pas un avantage, puisqu'il en coûte trois fois plus cher pour voyager en avion que par train.

Il n'est pas certain qu'il soit économique de faire 23 vols par jour entre les deux villes. "Nous devons pour cela mobiliser tous nos avions. Il faut absolument trouver combien cela coûte réellement."

Subsides directs

M. Roberts soutient que les chemins de fer sont jugés injustement, parce qu'ils reçoivent des subsides directs pour des services déficitaires. Les compagnies d'aviation reçoivent des subsides indirects — les aéroports que le gouvernement fédéral construit pour elles.

Une fois établis les coûts réels de chacun des modes de transport, a ajouté M. Roberts, on pourra décider des endroits où il faut utiliser des autobus, des avions ou des trains.

Les critiques du chemin de fer disent que la seule façon dont les services de train de passagers peuvent accaparer une plus grande partie du marché, c'est en dépensant des sommes énormes. Mais M. Roberts dit qu'il s'engage à réduire les subsides.

Les coûts seront réduits, si on enlève les trajets qui ne rapportent pas assez d'argent. La Commission de transport a autorisé l'abandon d'un certain nombre de trajets locaux et régionaux, cette année, et elle a établi un plan économique pour le service Montréal - Toronto - Vancouver.

Quoi qu'il en soit, le président de VIA a dit que les améliorations majeures ne seront effectuées que quand on aura de nouveaux trains. Les quelques trains commandés cette année ne seront livrés que dans trois ans.

Par conséquent, il faudra attendre au moins aussi longtemps, sinon plus, pour assister à une croissance spectaculaire de l'entreprise des trains de passagers.

M. J.-ANATOLE DESFOSSES



sera à

CHICOUTIMI, P.Q.

Mercredi 13 juillet
Hotel Champlain
Tel.: 543-4424
10h00 à 11h00 a.m.

JONQUIERE, P.Q.

Mercredi 13 juillet
Hotel Pierre
Tel.: 547-3548
2h00 à 3h00 p.m.

ROBERVAL, P.Q.

Mercredi 13 juillet
Hotel Jeannois Inc.
295, boul. Marquette
Tel.: 275-1112
7h00 à 8h00 p.m.

DOLBEAU, P.Q.

Judi 14 juillet
Hotel Motel Inc.
Dolbeau
Tel.: 276-4807
10h00 à 11h00 a.m.

POUR UNE INFORMATION:

J.-ANATOLE DESFOSSES

506 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTREAL
BUREAU TOUS LES LUNDIS: 8.00 A.M. A 8.00 P.M.
SANS RENDEZ-VOUS

INCROYABLE, MAIS VRAI!

DESCENTE DE VESSIE

Il y a 10 ans je suis venue voir M. J.-A. Desfosses parce qu'il était question que je devais être opérée pour une descente de vessie. Aujourd'hui j'ai 54 ans et je suis complètement guérie. Maintenant je reviens le voir pour douleurs arthritiques et pour le cœur. Je suis certaine d'être exaucée encore une autre fois.

Mme Noël Demers,
807, rue Dero, Jonquière,
Cité Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 547-7998

CKRS-TV

LUNDI, 11 JUILLET 1977	MARDI, 12 JUILLET
10.00 Du soleil à cinq cents	10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 Saturnin le petit canard	10.15 Topin
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les nouvelles de	11.00 Les nouvelles de
Clémence	Clémence
11.30 La demoiselle d'Avignon	11.30 La grande aventure
12.00 Au soleil du midi	12.00 Au soleil du midi
12.30 Les animaux chez eux	12.30 Festival Charlie Chaplin
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma:	14.31 Cinéma:
"Le Knack et comment l'avoir"	"Voyage au centre de la terre"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Le monde enchanté d'Isabelle	16.30 Picoté
17.00 L'Odyssée	17.00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Dessins animés	18.20 Dessins animés
18.30 Mes chansons:	18.30 La p'tite semaine
"Réfère Claude"	19.00 Marcus Welby
19.00 Daniel Boone	19.00 Rétro-spec
20.00 Le grand amour de Balzac	20.00 Papa a raison
21.00 La vie de Paul Gauguin	21.00 Rue des Pignons
22.00 Le son des Français d'Amérique	21.30 Consommateurs avertis
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.01 Science réalité
22.49 Nouvelles du sport	22.30 Téléjournal national, international et provincial
23.00 L'amour quotidien	22.49 Nouvelles du sport
00.01 Les nouvelles aventures de Vidocq	23.00 Ainsi va la vie
	00.01 Cinéma:
	"Clémence"

CJPM-TV

LUNDI, 11 JUILLET	MARDI, 12 JUILLET
11.45 Les dessins animés	11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil	13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous	15.00 Une heure avec vous
16.00 Fusée XL-5:	16.00 Supercar:
"Eleve pilote"	"Cousine Félicité"
16.30 La famille Stone:	16.30 La famille Stone:
"Cercle olympique"	"Pionniers du Cosmos"
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase	18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six	19.00 Studio six
19.30 Les Berger	19.30 Chère Isabelle
20.00 Montréal en parle	20.00 Auto-patrouille
20.30 Nouveaux talents	20.30 A la canadienne
21.00 Qui dit vrai	21.00 L'union fait la force
21.30 Le Ranch L:	21.30 Hawaii 5-0:
"Le maquis"	"Cinq ans après"
22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition
23.10 Les Incontournables:	23.10 Fin de soirée:
"L'avocat"	"De Mayerlin à Sarajero"

CBJET

LUNDI, 11 JUILLET 1977	MARDI, 12 JUILLET 1977
10.00 The Friendly Giant	10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami	10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup	10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street	11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77	12.00 Summer '77
12.55 CBC News	12.55 CBC News
13.00 In Touch	13.00 In Touch
14.00 All in the Family	14.00 All in the Family
14.30 The Edge of Night	14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30	15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks	15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice	16.00 It's your Choice
16.30 Just for Fun	16.30 Just for Fun
17.00 Adventures in Rainbow Country	17.00 New Faces - New Sounds
17.30 Room 222	17.30 Room 222
18.00 The City at Six	18.00 The City at Six
18.30 Kinda Kountry	18.30 Showcase
19.00 The Muppet Show	19.00 Laverne & Shirley
19.30 Two's Company	19.30 The Wolfman Jack Show
20.00 Rhoda	20.00 CFL Football
20.30 Phyllis	20.30 The National
21.00 Beyond Reason	22.22 The City Tonight
21.30 All in the Family	23.40 Mary Hartman, Mary Hartman
22.00 Newsmagazine	24.09 Cine Six
22.30 V.I.P.	
23.00 The National	
23.22 The City Tonight	
23.40 Mary Hartman, Mary Hartman	
24.09 Cine Six	

TECS TV RADIO QUEBEC

LUNDI, 11 JUILLET 1977	MARDI, 12 JUILLET 1977
8.00 Cartes, petites annonces	8.00 Cartes, petites annonces
12.00 Emission spéciale:	12.00 Emission spéciale:
"La cause du Centre-Dieu"	"La cause du Centre-Dieu"
12.35 Cartes, petites annonces	12.35 Cartes, petites annonces
13.00 Emission spéciale:	13.00 Emission spéciale:
"Cours de moto intérieure"	"Cours de moto intérieure"
15.30 Cartes, petites annonces	15.30 Cartes, petites annonces
16.00 Décoration intérieure	16.00 Décoration intérieure
16.15 Inadaptation ça nous concerne	16.15 Inadaptation ça nous concerne
18.30 Cartes, petites annonces	18.30 Cartes, petites annonces

CJBR TV

LUNDI, 11 JUILLET 1977	MARDI, 12 JUILLET 1977
10.00 Du soleil à cinq cents	10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 Saturnin le petit canard	10.15 Topino
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les nouvelles de Clémence	11.00 Les nouvelles de Clémence
11.30 La demoiselle d'Avignon	11.30 La grande aventure
12.00 Un enfant parmi tant d'autres	12.00 Festival Charlie Chaplin
12.30 Les animaux chez eux	12.30 Sur des roulettes
13.00 Sur des roulettes	13.00 Téléjournal
13.30 Téléjournal	13.30 Reflets d'un pays
13.36 Reflets d'un pays	13.36 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma:	14.30 Cinéma:
"La Tatoue"	"Voyage au centre de la terre"
16.00 Animagerie	16.00 Animagerie
16.30 Le monde enchanté d'Isabelle	16.30 Picoté
17.00 L'Odyssée	17.00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.30 Propos et confidences	18.30 Propos et confidences
19.00 Aller-retour	19.00 Aller-retour
19.30 Les Berger	19.30 Les Berger
20.00 Le grand amour de Balzac	20.00 Le grand amour de Balzac
21.00 La vie de Paul Gauguin	21.00 La vie de Paul Gauguin
22.00 Le son des Français d'Amérique	22.00 Le son des Français d'Amérique
22.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
23.00 L'amour quotidien	23.00 L'amour quotidien

WEZE TV

LUNDI, 11 JUILLET 1977	MARDI, 12 JUILLET 1977
7.00 Good Morning America	7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club	9.00 PTL Club
11.00 Happy Days	11.00 Happy Days
11.30 Family Feud	11.30 Family Feud
12.00 Second Chance	12.00 Second Chance
12.30 Ryan's Hope	12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children	13.00 All my Children
14.00 Baseball	14.00 Baseball
"Red Sox vs Toronto"	"Red Sox vs Toronto"
16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show
18.00 BC News	18.00 BC News
18.30 The Racers	18.30 The Racers
20.00 ABC Monday Comedy Specials	20.00 ABC Monday Comedy Specials
20.30 Baseball	20.30 Baseball
"Équipes à confirmer"	"Équipes à confirmer"
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 The Streets of San Francisco/Toma	23.30 The Streets of San Francisco/Toma

CANADA EN BREF

Expansion au marché du gaz

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, entend inviter les distributeurs de gaz naturel du Québec à donner plus d'expansion au marché de ce carburant.

Dans une interview à Standard Broadcast News mise en ondes au cours de la fin de semaine, il a insisté sur la nécessité de réduire notre dépendance du pétrole importé.

Le pétrole comprend 70 pour cent des approvisionnements d'énergie au Québec et le gaz naturel seulement cinq pour cent, proportion plus élevée qu'en Ontario et d'autres provinces, dit M. Gillespie.

Les distributeurs auraient déclaré que l'on n'a pas essayé de commercialiser davantage le gaz naturel hors de Montréal par crainte d'une pénurie prochaine. Il y a seulement quelques années, en effet, on pensait en manquer avant la fin des années '70.

Trudeau rencontre Schmidt

VANCOUVER — Le premier ministre canadien Pierre Trudeau, doit avoir de nouveaux pourparlers avec le chancelier ouest-allemand, Helmut Schmidt, aujourd'hui.

Le point crucial des discussions sera l'interdiction du Canada sur la vente d'uranium aux pays européens.

La position d'Ottawa à cet égard s'appuie sur des points de sécurité.

Infirmières de retour

EDMONTON — La grève d'une semaine des infirmières de sept hôpitaux de la province de l'Alberta, a pris fin par un ordre de retour au travail du cabinet provincial.

Le gouvernement albertain a décidé de voter une loi spéciale vendredi, dans le but d'obliger quelque deux milles 500 infirmières à retourner à leurs postes samedi soir.

Un porte-parole de l'Association des hôpitaux, a laissé savoir que les infirmières ont graduellement obéi à la loi spéciale.

Mazzucato applaudit

OTTAWA (PC) — La soprano Daniela Mazzucato a été chaleureusement applaudie samedi soir, au Centre national des arts, où elle faisait ses débuts en Amérique du Nord dans le rôle de la jeune veuve Norina de l'opéra comique "Don Pasquale", de Gaetano Donizetti. Cet opéra date de 1843. Par économie, le centre a loué décors et costumes du "Greater Miami Opera" mais les a beaucoup modifiés.

L'adaptation était confiée à Sonja Frisell, Canadienne assez peu connue au pays parce qu'elle est à La Scala de Milan depuis 1964. L'orchestre du Centre national des arts était dirigé par Piero Bellugi, que l'on a acclamé.

Le prince Andrew

EDMONTON (PC) — Le prince Andrew, âgé de 17 ans, s'est envolé dimanche vers Yellowknife pour entreprendre une tournée de l'Arctique, tandis que son aîné, héritier de la Couronne, rentrait à Londres en se demandant ce qu'il fera d'un bison que le chef d'une réserve indienne de l'ouest de Calgary lui a donné.

Avant de retourner en Angleterre, le prince Charles a dit qu'il y avait sûrement un écart de génération entre lui, âgé de 28 ans, et son frère. Ce dernier semble être la coqueluche des adolescents tandis que ce sont des sexagénaires qui l'accablent, lui, dit-il.

Le prince Andrew retournera à son école privée d'Ecosse à l'automne et son cadet, Edward, âgé de 13 ans, l'y joindra.

CINEMA

ALMA	mercenaires" - "Noël tragique"
Alma	Ciné-parc Jeannois
Du 8 au 14 juillet incl.:	Du 8 au 14 juillet incl.:
"Julia et les hommes" - "Chaleur danoise" - "Suce pas ton ponce"	"Super-express" - "L'ail ou la cuisse"

Canadien	CHICOUTIMI
Du 8 au 14 juillet incl.:	Du 8 au 14 juillet incl.:
"Les" - "L'ail ou la cuisse"	"Ex-

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'œuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

JONQUIERE — CKRS-TV

LUNDI: 14h30

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (3) — G.-B. 1964. Comédie fantaisiste de R. Lester avec Rita Tushingham, Michael Crawford et Ray Brooks. — Un jeune homme envie la facilité d'un ami dans la conquête des filles. — Trouvailles originales. Rythme alerte. Interprétation jeune et enjouée.

RIMOUSKI

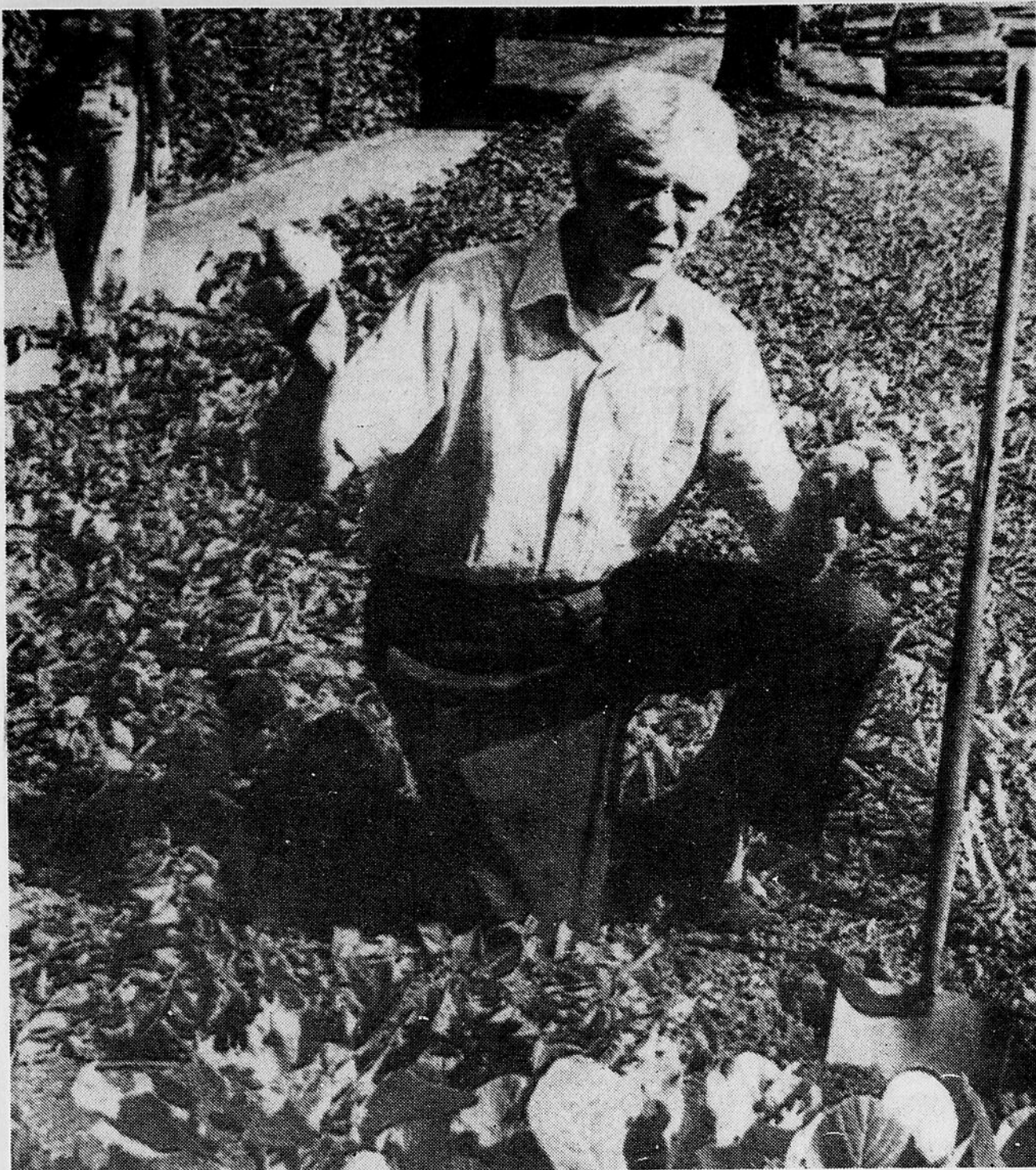
LUNDI: 14h30

LE TATOUÉ (6) — Fr. 1968. Comédie de D. de la Patellière avec Louis de Funès, Jean Gabin et Dominique Davray. — Un marchand de tableaux achète un jour un "Modigliani" tatoué sur le dos d'un ancien légionnaire. — Pauvre d'invention. Long et monotone. Bons interprètes mal servis. — A.



DIMANCHE, 10 JUILLET 1977, 19H30, REPRISE LUNDI, 14H00: "Nos affaires, c'est nos affaires" — Cette émission sur le PATRIMOINE: essaie de retracer, entre les traditions et la vie moderne, le sens du patrimoine. Fait-il tout raser ou vivre dans des musées? Qu'adviennent des traditions, de l'architecture, des coutumes? En un mot, le patrimoine, c'est quoi et ça profite à qui?

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.



UTILISATION RATIONNELLE DE L'ESPACE — Depuis 42 ans, Jack Jones, de Vancouver, utilise l'espace de terrain entre le boulevard et le trottoir pour... la culture de la pomme de terre et d'autres légumes. Ancien chauffeur d'autobus, maintenant à la retraite, M. Jones peut ainsi agrandir son jardin en utilisant cette surface appréciable en face de chez lui. (Téléphoto PC)

Bilinguisme dans le ciel contesté

OTTAWA (PC) — La Canadian Owners and Pilots Association, qui groupe quelque 15,000 pilotes amateurs, n'est pas d'accord avec les conclusions du rapport de la commission d'enquête déposé vendredi aux Communes, qui recommande l'extension du bilinguisme dans l'espace aérien du Québec. Composée de trois juges, la commission ne pense pas que le bilinguisme représente un danger pour la navigation aérienne.

Le président de l'association, M. Russell Beach, n'est pas de cet avis. Il trouve les conclusions de la commission "incroyables" et estime que l'unilinguisme serait une meilleure garantie de sécurité que le bilinguisme.

Il précise que les pilotes amateurs anglophones au Canada et aux États-Unis sont au nombre de 800,000, alors que les francophones ne sont que quelques centaines. C'est pourquoi, dit-il, la langue anglaise devrait demeurer la langue d'usage dans la navigation aérienne.

Le rapport recommande le bilinguisme à l'aéroport de St-Hubert, près de Montréal, qui dessert surtout les petits appareils privés.

Quant aux trois autres aéroports de la région montréalaise: Mirabel, Dorval et St-Jean, le français serait autorisé uniquement pour les vols à vue.

Capitol
Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

Du 8 au 14 juillet incl.:

La Panartic a souscrit aux caisses électorales

CALGARY (PC) — Panartic Oils, consortium d'exploration pétrolière, propriété du gouvernement fédéral dans la proportion de 45 pour cent, a souscrit aux caisses électorales des partis libéral et progressiste-conservateur l'an dernier.

Mlle Linda Johnson, des relations publiques du consortium, a déclaré que ces dons n'étaient pas conformes à la politique du consortium, qui n'en a pas fait plus de deux ou trois fois depuis qu'il a été formé de 30 entreprises privées et du gouvernement fédéral en 1968.

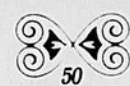
Elle pense, dit-elle, qu'ils s'élevaient à \$100 ou \$200 à chaque parti.

Mlle Johnson a expliqué qu'il arrive à Panartic de prier des députés de poser des questions, qui sont parfois sans rapport avec les affaires du consortium. "Si, par la suite, ils sollicitent une somme raisonnable pour leur parti, il est difficile de répondre non."

Elle ne sait pas, toutefois, si les montants ont été versés directement à des députés ou à leur parti, mais elle est sûre que de toute façon l'argent est allé aux partis.

Panartic fait des reconnaissances du terrain sur plus de 70 millions d'acres dans l'Arctique canadien, à la recherche de pétrole et de gaz naturel.

MOT MYSTERE



7 LETTRES

LE MOT CLEF — QUI SE MEURT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
T	R	U	M	A	N	O	L	U	O	F	E	N	I	L
E	O	G	R	A	V	I	R	Y	E	S	R	E	J	I
J	M	R	B	K	A	N	S	A	S	I	L	E	A	T
A	M	R	D	R	M	U	I	N	A	R	U	O	U	O
R	U	A	T	R	E	E	V	A	C	U	E	R	G	T
T	S	D	T	N	E	G	L	I	R	A	B	R	E	E
O	O	I	E	A	E	P	L	A	I	R	E	O	S	I
L	F	C	M	N	N	D	U	E	B	V	R	R	P	L
E	I	N	I	P	I	E	R	T	E	E	E	O	L	
C	D	A	V	R	L	E	N	A	N	O	L	L	I	I
O	E	R	G	E	T	E	R	R	B	A	I	O	R	C
R	L	D	G	A	R	B	U	R	E	A	U	B	T	O
D	E	A	P	A	T	I	H	E	R	S	E	R	N	E
O	U	C	P	T	D	E	T	O	C	O	P	A	I	N
N	E	I	T	S	O	H	C	E	E	H	C	A	P	A

Agate

Optimisme du fédéral Perspectives de commerce entre Cuba et le Canada

OTTAWA (PC) — Malgré les relations de plus en plus étroites des États-Unis avec Cuba et la pénurie de devises cubaines pour des achats à l'étranger, les fonctionnaires fédéraux restent optimistes au sujet des perspectives du commerce à long terme entre le Canada et la République communiste des Caraïbes.

Les Cubains semblent avoir hâte que finisse l'embargo des États-Unis sur le commerce avec leur pays et ils ont porté beaucoup d'attention à deux récentes missions commerciales d'Américains à Cuba.

Malgré tout cela, l'embargo américain n'est pas encore levé et l'on ne pense pas qu'il y ait de nouvelles mesures à ce sujet avant un an.

Embargo

Et, quand l'embargo sera levé ou atténué, l'entrée de produits américains à Cuba signifiera une concurrence beaucoup plus forte sur ce marché pour les exportateurs canadiens.

Le Canada exporte surtout vers ce pays du blé et de la farine, des produits laitiers, des locomotives et tout ce qui les accompagne, de l'outillage électrique et électronique.

Tout cela, Cuba pourrait le recevoir des États-Unis, mais des porte-parole du ministère du Commerce du Canada disent que le Canada a l'avantage d'être bien installé sur le marché de ce pays. Et, en bien des

cas, les exportateurs canadiens ont obtenu des contrats à moyen et à long termes.

Un joli bond

L'an dernier, les produits exportés par le Canada vers Cuba ont atteint la valeur de \$258 millions, — soit \$200 millions de plus qu'en 1972.

Mais on pense que le chiffre de 1977 sera un peu plus bas.

Une grande raison en est la forte baisse des prix du sucre, l'an dernier, ce qui fait que Cuba dispose de moins de devises pour acheter à l'étranger. Les exportations de sucre lui fournissent environ 72 pour cent de ses gains en devises étrangères.

Le Canada a acheté de Cuba pour \$1,719,000 durant le premier trimestre de 1977, contre \$9,195,000 durant la même période de 1976. Les fruits de mer constituent une autre grande exportation de Cuba.

Les fonctionnaires canadiens à La Havane signalent que les prix du sucre sont stabilisés et qu'une entente internationale à leur sujet est probable.

Contradictions

Ce qui importe au Canada, c'est le plus ou moins de rapidité de la reprise des liens commerciaux entre les États-Unis et Cuba.

Au début de juin, les deux pays ont échangé des di-

plomates au niveau moyen, — leurs missions s'établissant dans les ambassades de pays neutres. Les entraves aux voyages d'Américains à Cuba sont levées.

Les États-Unis acceptent de vendre certains aliments et des médicaments à Cuba pour des raisons humanitaires.

Mais l'embargo sur le commerce persiste.

Des fonctionnaires américains disent que c'est surtout le Congrès qui s'oppose à la levée de cet embargo; l'administration (gouvernement) favoriserait des liens plus étroits.

Les porte-parole du ministère canadien du Commerce pensent que le rétablissement de relations normales entre La Havane et Washington prendra du temps, surtout à cause du problème du règlement des expropriations de biens américains durant la période révolutionnaire.

On se montre très prudent quant aux effets précis des nouveaux liens entre Cuba et les États-Unis.

Pour le moment, le Canada cherche à accroître ses relations commerciales avec Cuba. S'y rendait le mois dernier M. Claude Charland, adjoint au sous-ministre pour l'expansion des exportations, pour discuter de ventes possibles d'outillage minier et de construction conjointe d'hôtels et autres bâtiments touristiques.

En retour, le Canada importerait davantage de fruits citreux, de rhum et de tabac.



DISTRACTION — D'une oreille distraite, le prince Charles écoute les discours prononcés en son honneur tandis qu'il surveille amusé un chien de la réserve. Ce dernier n'apparaît pas sur la photo, mais était

bien présent en chair et en os au moment où les discours de bienvenue étaient en cours, samedi, à Calgary. À la droite du prince se tient le chef David Crowchild, ainsi qu'un couple d'Indiens de sa tribu.

Modifications prochaines

Au sujet de l'écoute électronique

OTTAWA (PC) — Au cours de cette semaine, l'Opposition demandera au gouvernement de modifier ses dispositions au sujet de l'écoute électronique en tenant compte de la polémique de ces dernières semaines sur la GRC.

La Chambre doit reprendre l'étude de la législation proposée sur la réglementation du port d'armes, l'écoute électronique et autres questions semblables.

MM. Eldon Woolliams (PC, Calgary-Nord) et Stuart Leggett (NPD, New Westminster) demanderont probable-

ment au gouvernement de reporter à la prochaine session l'étude des dispositions sur l'écoute.

S'ils réussissent, ce que l'on ne croit pas, la Chambre débattrait les dispositions du projet de loi sur le port d'armes, lesquelles ont été très atténuées depuis l'an dernier, mais pas suffisamment au gré de l'Opposition.

Les députés ont à étudier 37 amendements à la loi que le gouvernement voudrait faire adopter avant les vacances parlementaires.

Il y a maintenant trois

ans que les Communes discutent du port d'armes et de sa réglementation; le gouvernement l'a inclus dans un projet de loi global, à la dernière session, sur "la loi et l'ordre".

L'Opposition proteste depuis longtemps contre l'inclusion des amendements sur l'écoute avec la réglementation du port d'armes.

M. Leggett se propose de poursuivre son argumentation cette semaine, surtout maintenant que la GRC est sur la sellette au point de faire l'objet d'une enquête d'une commission royale.

Lui et M. Woolliams sont d'accord sur la nécessité de plusieurs changements à la loi, par exemple l'interdiction aux avocats de la poursuite de mettre en preuve devant le tribunal des renseignements obtenus illégalement par la police.

Sur la planche...

Les amendements proposés au sujet de l'écoute électronique ont été suggérés par des forces policières à travers le pays. L'un d'eux permettrait de doubler — jusqu'à 60 jours — le

temps d'écoute actuellement permis et autoriserait la police à cacher durant trois ans à l'individu "écoute" le fait qu'il l'a été.

Les dispositions relatives au port d'armes n'ont guère été modifiées en comité malgré les objections de certains députés de l'Ouest et de certains clubs.

Fondamentalement, elles obligeraient les acheteurs et les emprunteurs d'armes à obtenir au préalable un permis de la police. Ils devraient prouver qu'ils en ont besoin pour se protéger, faire connaître leur oc-

cupation, et démontrer qu'ils savent s'en servir. Leur demande pourrait être rejetée pour diverses raisons, par exemple s'ils ont déjà fait preuve de violence.

Il s'agit de seulement un de plusieurs projets de loi que le gouvernement voudrait faire adopter avant de donner congé aux députés.

Il en est un autre, sur l'assurance-chômage; on ne pourrait la tou-cher qu'après avoir travaillé plus longtemps qu'il n'est présentement nécessaire.



AJUSTEMENT — Le chancelier de la République fédérale allemande, Helmut Schmidt, ajuste d'une main ferme son stetson lors du déroulement des activités du stampede de Calgary en fin de semaine.

Popularité du prince

EDMONTON — Le prince Andrew, âgé de 17 ans, s'est envolé hier vers Yellowknife pour entreprendre une tournée de l'Arctique, tandis que son aîné, héritier de la Couronne, rentrait à Londres en se demandant ce qu'il fera d'un bison que le chef d'une réserve indienne de l'Ouest de Calgary lui a donné.

Avant de retourner en Angleterre, le prince Charles a dit qu'il y avait sûrement un écart de génération entre lui, âgé de 28 ans, et son frère. Ce dernier semble être la coqueluche des adolescentes tandis que ce sont des sexagénaires qui l'accablent, lui, a-t-il rapporté.

Le prince Andrew retournera à son école privée d'Ecosse à l'automne et son cadet, Edward, âgé de 13 ans, l'y joindra.

4 JOURS SEULEMENT "SOIRÉE FAMILIALE" lun. mar. mer. jeu. \$5 PAR AUTOMOBILE Les 11-12-13-14 JUILLET

2 ÉCRANS BIENVENUE! OUVERTURE À 7:30 - PROJECTION AU CREPUSCULE

AIRPORT 1975 UN CHOC EN PLEIN CIEL! 14 ANS
CHARLTON HESTON, KAREN BLACK, GEORGE KENNEDY
747 EN PERIL
CLINT EAST WOOD
JOE KIDD
ciné-parc SAGUENAY 1
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

PAPILLON UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNÉE 14 ANS
STEVE MCQUEEN, DUSTIN HOFFMAN
HAVIS PRESLEY
CHATOUILLE MOI
ciné-parc SAGUENAY 2

un film de JASON RUSSELL
avec JEAN JENNINGS & FRED LINCOLN
DEFIANCE!
"Cette jeune JENNINGS défie ouvertement Spelvin, Lovelace et Chambers."
"DEFIANCE rappelle 'Histoire d'O'."
aussi à chaque cinéma deuxième grand film
CARTIER 543 3138
ÉLYSÉE 542 5701

UN FESTIN REMPLI DE SANG! 18 ANS
HORRIFIANT MACABRE
DU SANG POUR DRAGULA
Chair pour Frankenstein
L'HORREUR À SON PAROXYSE
BelleVue 542 5559

CINÉMAS PLACE-ROYAUME BOULEVARD TAI-BOT, CHICOUTIMI TEL 545-4260
L'HISTOIRE D'UNE FEMME OUTRAGÉE QUI SE VENGE! 14 ANS
UN INCROYABLE RÉCIT DE CANNIBALISME À L'ÈRE MODERNE.
SURVIVRE
VIOL ET CHATIMENT
7:50
CINÉMA 1

LE PLUS FANTASTIQUE AFFRONTEMENT jamais porté à l'écran! POUR TOUS
une présentation FILM INTER
LA GUERRE DES MONSTRES **LES MONSTRES DU CONTINENT PERDU**
PROGRAMME À 8h
CINÉMA 2

A LA DEMANDE DU GRAND PUBLIC
DYANNE THORNE 18 ANS Adultes
L'INFAME "ILSA" EST DE RETOUR
Sous son emprise, vous n'aurez pas la force de fuir! Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa fureur impitoyable!
GRETA LA TORTIONNAIRE
2e FILM: "CELLULES DE PUNITION"
7h45
CINÉMA 3

VENTE MI-ÉTÉ

... jusqu'au 16 juillet
Articles achetés
spécialement en vente jusqu'
à épuisement de stock

Métrique ou
standard



Spécial "clés"

Articles de qualité à bas prix!

En acier spécial matricé robuste et chromé pour une plus grande durabilité. A oeil ou à fourche; dimensions métriques ou standard

77c
chac.

Jeu de douilles de 40 pièces métriques ou standard

Jeu avec prise 1/4" et 3/8" à triple chromage. Manche à rochet, adaptateur, tourne-douille, rallonge. Avec 34 douilles variées. Boîte métal

1188



CANADIAN TIRE

Siège "aéré" Breezie

Courant \$4.99

444

Ressorts à boudin recouverts de fibre plastifiée confortable. Choix de: rouge, bleu, noir ou brun.

Bavettes

Courant \$3.39

279

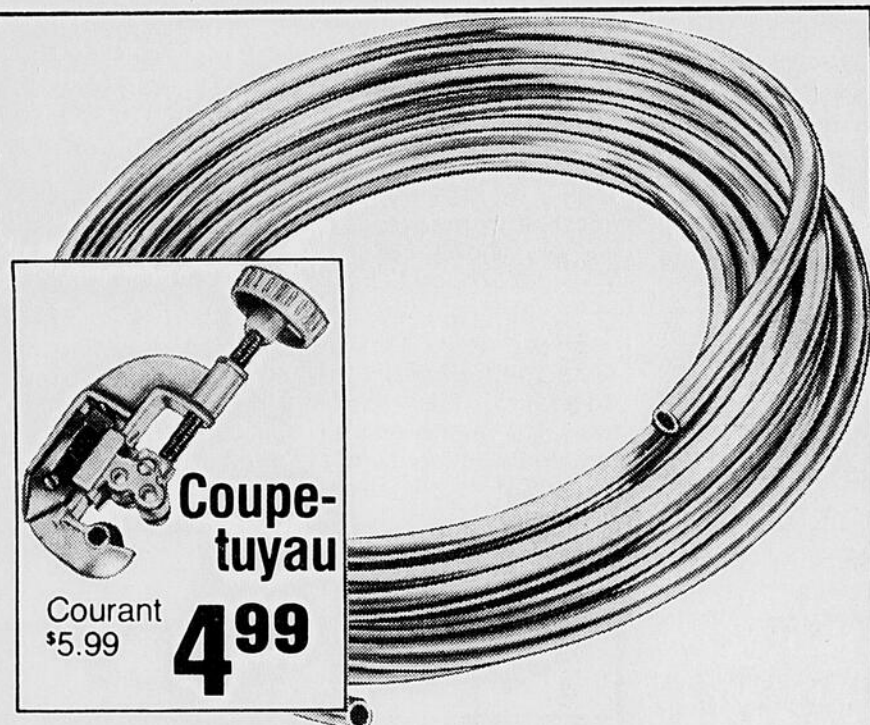
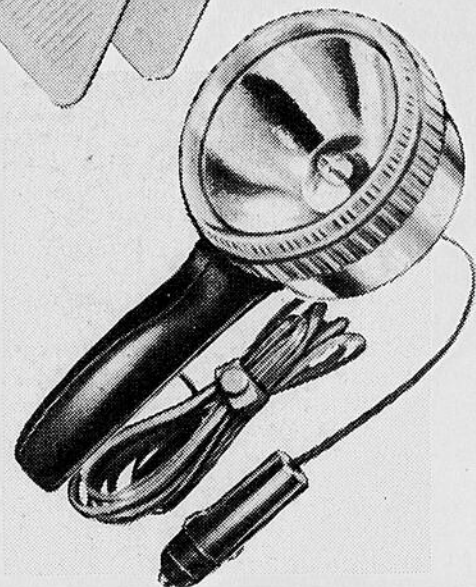
Paire

En acier inoxydable; faciles à poser. Protègent le fini de la voiture de la boue et des cailloux. Prolongement en vinyle.

Lampe de secours

Se branche dans allumecigare de 12V; éclairage puissant. Interrupteur sur la poignée. Courant \$2.79

249



Coupe-tuyau

Courant \$5.99

499

Tuyau en cuivre

Diamètre 3/16"...

22c
le pied Cour. 28c

Diamètre 1/4" Courant 37c pi.

30c
pi.

Diamètre 5/16" Courant 44c pi.

35c
pi.

Diamètre 3/8" Courant 52c pi.

41c
pi.

Pour remplacer conduites d'essence et d'huile des autos et camions. Les mesures correspondent aux diamètres extérieurs.

Bouchon à serrure

Cour. \$4.99 à \$6.99

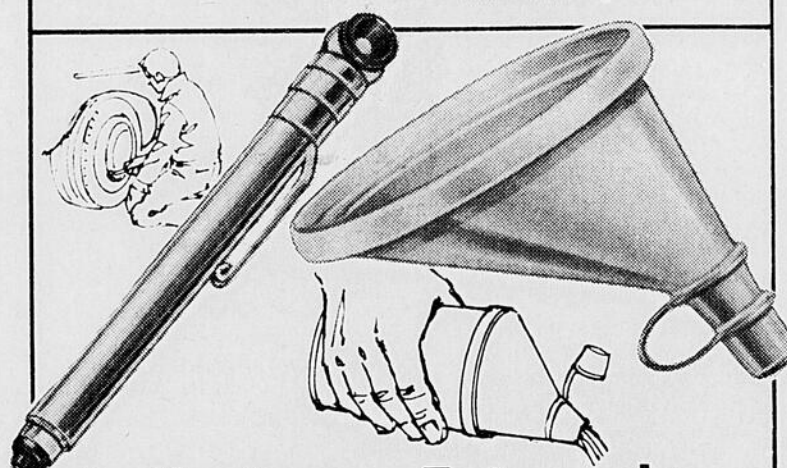
449 à 629
chac.

A évent ou à contrôle des vapeurs. Pour plupart des autos jusqu'à 1977. Fourni avec deux clés.

Antisiphon

Flexible, il empêche le vol de l'essence. Va dans le tuyau de remplissage C. 98c.

78c



Indicateur

Courant \$1.89

166
De type stylo, pour pressions de 6 à 50 lb. Avec agrafe pratique.

Entonnoir

Courant 59c

44c
Pour bidons d'huile d'une pinte. Couvercle étanche. Pour 1 chop. Cour. 49c. 37c

Mastic Mastercraft

179

14 1/2 oz Cour. \$2.29

Mastic à carrosserie d'utilisation facile. A base de résine de polyester durcissant vite. Crème durcissante.

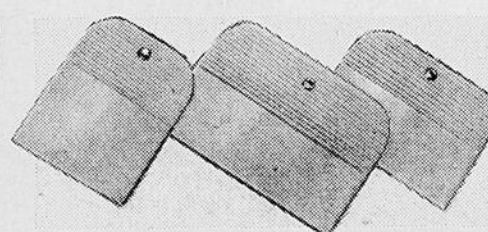
Mastic 29 oz Courant \$3.29 ... \$2.69.



Couteaux à mastic

Courant 79c

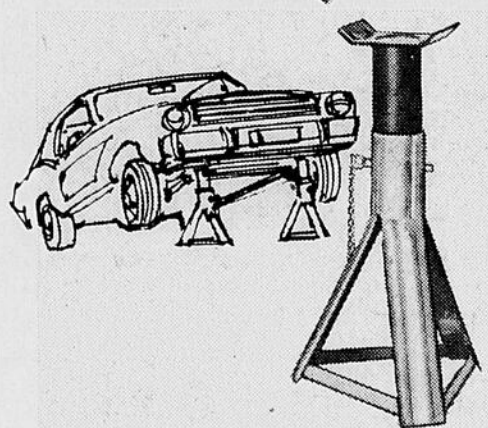
59c
Jeu de 3 couteaux en plastique spécial pour bien lisser le mastic.



Support d'essieu

377
Cour. \$4.25

Capacité 1 1/2 tonne. Cadre soudé. Levée de 11 1/4 à 16 1/2". Pour travailler sans danger.



Conditionneur à 5 actions

Courant \$1.19

99c
8-oz

Lubrifie pompe à eau; prévient ou arrête les fuites; combat rouille et calcaire et évite le suintement.



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

Epargnez plus avec les
BILLETS-BONIS AU COMPTANT
ou utilisez votre
CARTE CANADIAN TIRE

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834